

CANAL DE LACHINE 4.0



Guide d'aménagement du domaine public
et privé du Canal de Lachine 4.0

Cartographies analytiques

Table des matières

1 | Mise en contexte

1.1	Site à l'étude	04
1.2	Étude en cours par la Ville - extrait	06

2 | Cartes historiques

2.1	1702 : Vachon de Belmont	12
2.2	1830 : Wyld	13
2.3	1834 : Jobin	14
2.4	1861 : F. N. Boxer	15
2.5	1865-69 : Sitwell	16
2.6	1879 : Hopkins	18
2.7	1890 : Goad	19
2.8	1909 : Carte topographique du Canada, Lachine	20
2.9	1931 : Carte topographique du Canada, Lachine	21
2.10	1947 : photo aérienne	22
2.11	1961 : Carte topographique du Canada, Lachine	23
2.12	1998 : Carte topographique du Québec, Lasalle	24
2.13	Aujourd'hui	25
2.14	Synthèse : tracés fondateurs	26
2.15	Synthèse : tracés de la trame disparue	27

3 | Cartographies analytiques

3.1	Sous-secteurs à l'étude et en planification	29
3.2	Bâtiments	30
3.3	Trame et ilots	31
3.4	Parcellaire : grandes propriétés	32
3.5	Parcellaire : taille des lots	33
3.6	Espaces verts et milieux naturels	34
3.7	Canopée	35
3.8	Topographie	36
3.9	Géologie des dépôts meubles	37
3.10	Mobilité : Infrastructures de transport	38
3.11	Mobilité : transport collectif	39
3.12	Mobilité : réseau cyclable	40
3.13	Mobilité : axes de traverse du canal de Lachine	41
3.14	Lieux d'intérêt culturels	42
3.15	Patrimoine industriel exceptionnel	43
3.16	Patrimoine archéologique et vestiges	44
3.17	Traces de l'eau	45
3.18	Cuvettes	46
3.19	Ilots de chaleur	47
3.20	Pourcentage de surfaces végétales	48
3.21	Pourcentage de surfaces minérales	49
3.22	Plan urbanisme de Montréal : affectation du sol	50
3.23	Zonage : usages industriels autorisés	51

3.24	Zonage : usages industriels autorisés	52
3.25	Zonage : utilités, infrastructures et équipements publics autorisés	53
3.26	Zonage : usages commerciaux autorisés	54
3.27	Zonage : usages résidentiels et communautaires autorisés	55
3.28	Usages limitrophes	56
3.29	Secteurs industriels selon les usages limitrophes	57
3.30	Indice d'équité des milieux de vie 2023 - dimensions de vulnérabilité	59
3.31	Indice d'équité des milieux de vie 2023 - niveau de priorisation	60
3.32	Niveaux de scolarité par arrondissement	61
3.33	Équipements communautaires	62
3.34	Équipements sportifs et récréatifs	63

4 | Charrette : secteurs d'étude

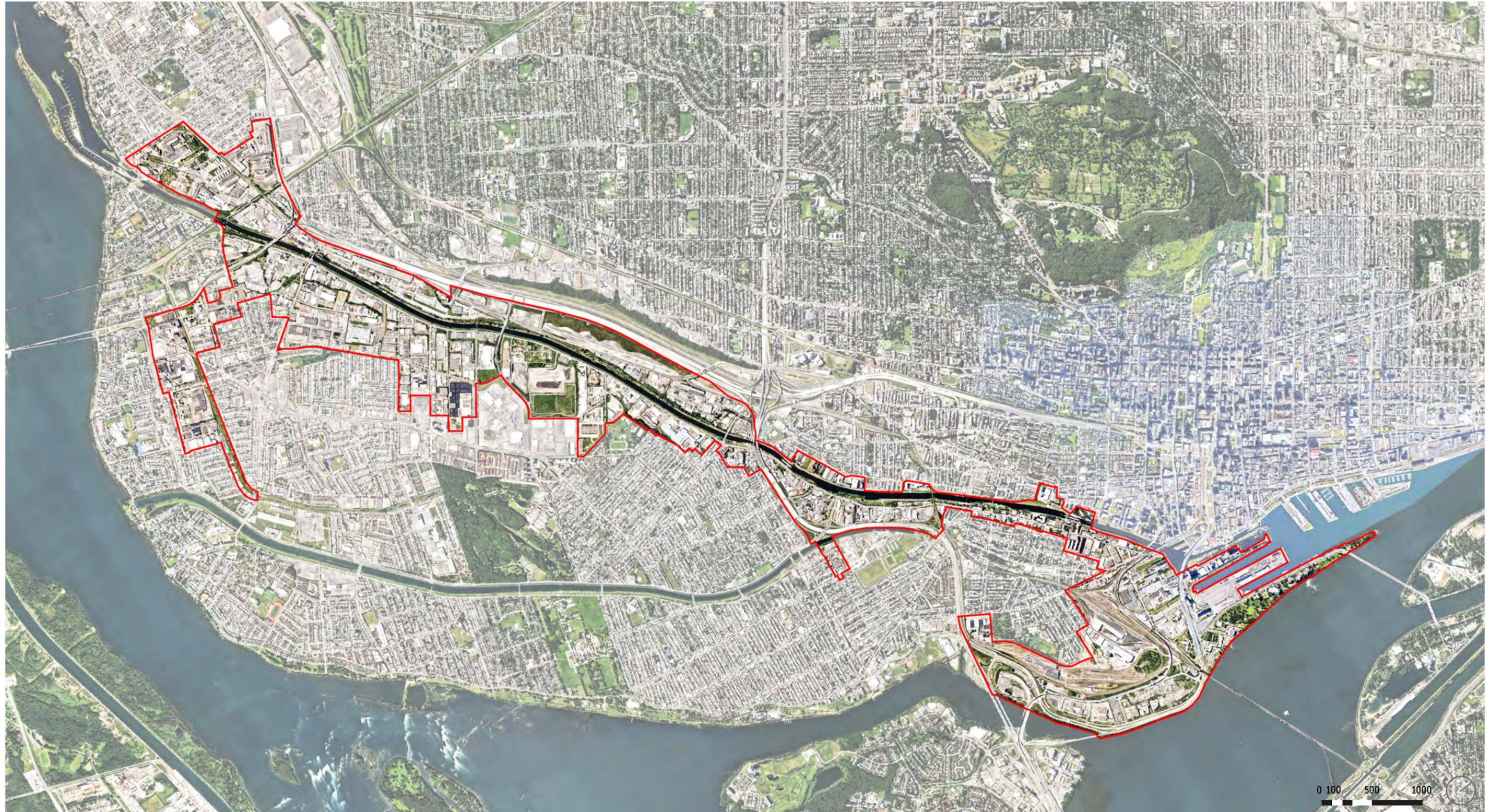
4.1	Site 1	66
4.2	Site 2	67
4.3	Site 3	68
4.4	Site 4	69

5 | Notes de lecture

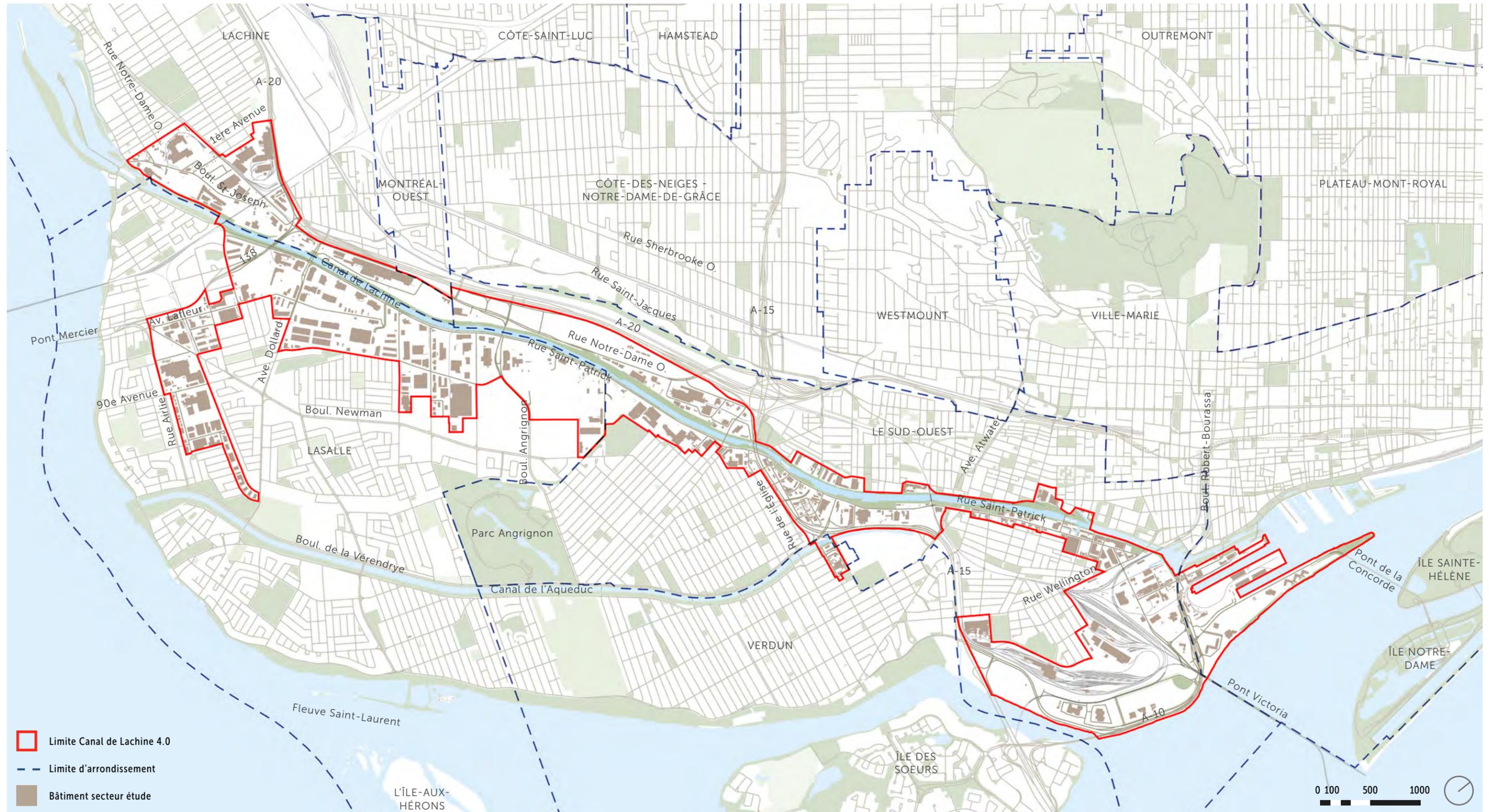
Mise en contexte¹



1.1 Site à l'étude



1.1 Site à l'étude





1.2 Étude en cours par la Ville - extrait

Inventaire des activités économiques légères

S'inspirer du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)¹ pour la nouvelle structure de classification des usages et la terminologie des activités économiques.

CODE	SECTEUR	SOUS-SECTEUR
11	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	Cultures agricoles, élevage et aquaculture, activités de soutien aux cultures agricoles
21	Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	
22	Services publics	Production, transport e distribution d'électricité, gaz naturel, réseaux d'aqueduc/égout
23	Construction	
31-33	Fabrication	
41	Commerce de gros	Grossistes-marchands
44-45	Commerce de détail	
48-49	Transport et entreposage	
51	Industrie de l'information et industrie culturelle	Édition, film, enregistrement sonore, traitement de données, télécommunications
53	Services immobiliers et services de location et de location à bail	
61	Services d'enseignement	
71	Arts, spectacles et loisirs	
81	Autres services (sauf les administrations publiques)	Réparation et entretien, services de blanchissage

¹Liste simplifiée pour les besoins de la présentation.



Légende | Usages non-compatibles avec la vision du Canal Lachine 4.0

- Lachine-Est
- La Salle
- Cabot
- Fabrication
- Construction
- Transport et entreposage
- Autres services (sauf les administrations publiques)



Légende | Usages potentiellement compatibles avec la vision du Canal Lachine 4.0

- Lachine-Est
- La Salle
- Cabot
- Agriculture, foresterie, pêche et chasse
- Arts, spectacles et loisirs
- Industrie de l'information et industrie culturelle
- Services d'enseignement
- Services professionnels, scientifiques et techniques

Analyse des ajustements réglementaires à réaliser

Extrait du document *Promotion du développement des activités industrielles légères dans le Canal de Lachine 4.0*, rencontre comité de suivi (14 novembre 2023)









2 Cartes historiques

2.2 1830 : Wyld



BAnQ

2.3 1834 : Jobin



BAnQ



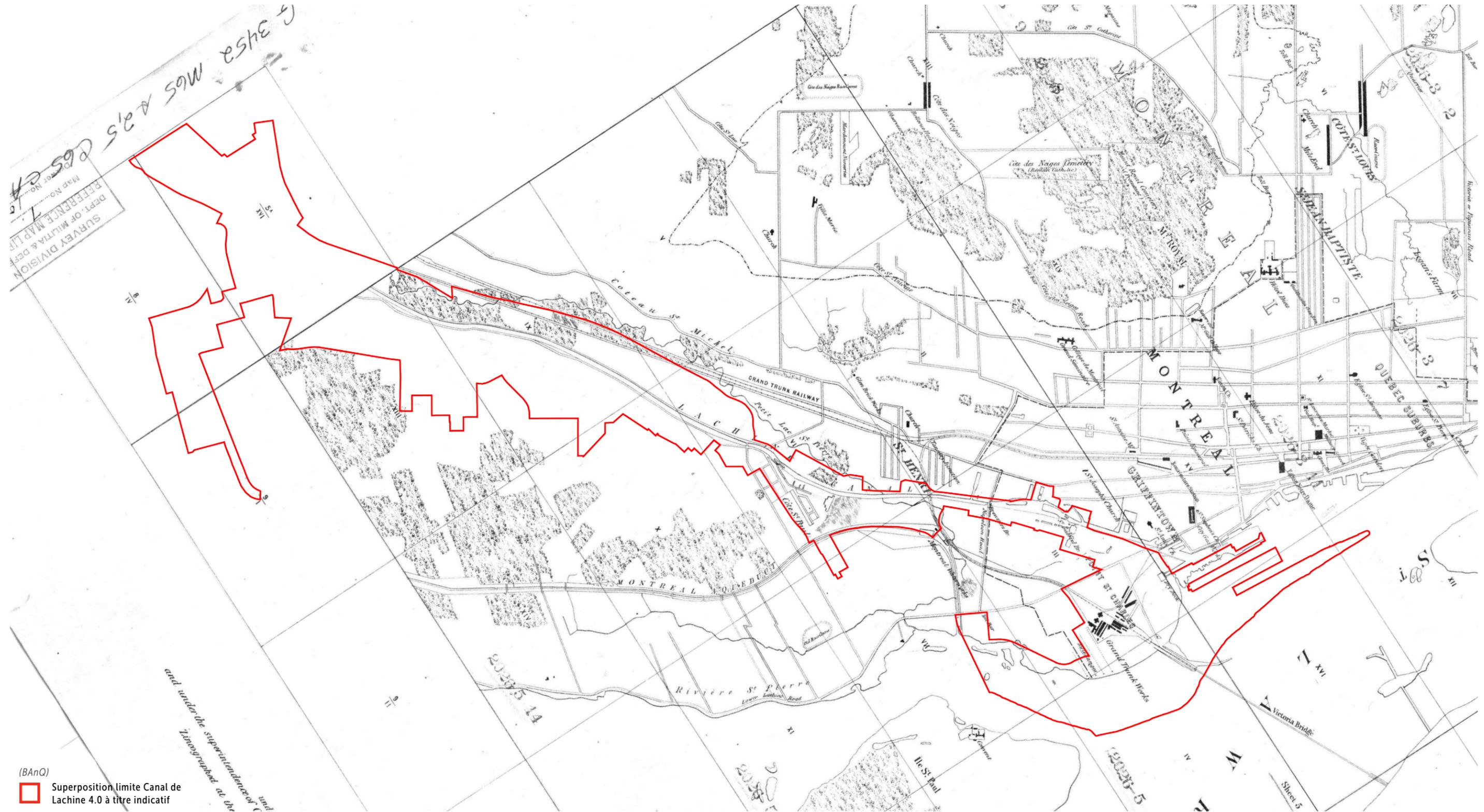
2.4 1861 : F. N. Boxer



(BAnQ)

 Superposition limite Canal de Lachine 4.0 à titre indicatif

2.5 1865-69 : Sitwell

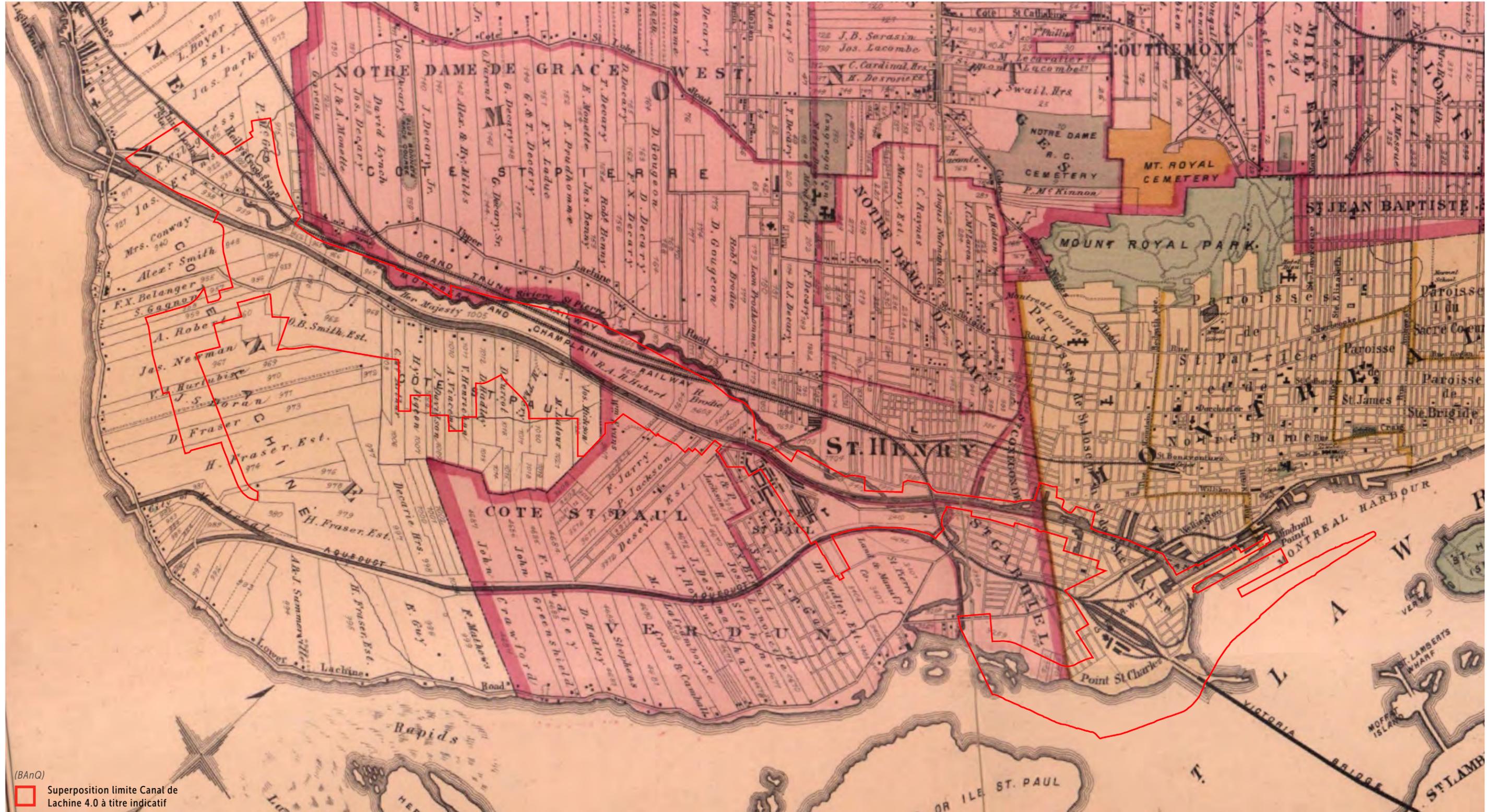




2.5 1865-69 : Sitwell



2.6 1879 : Hopkins





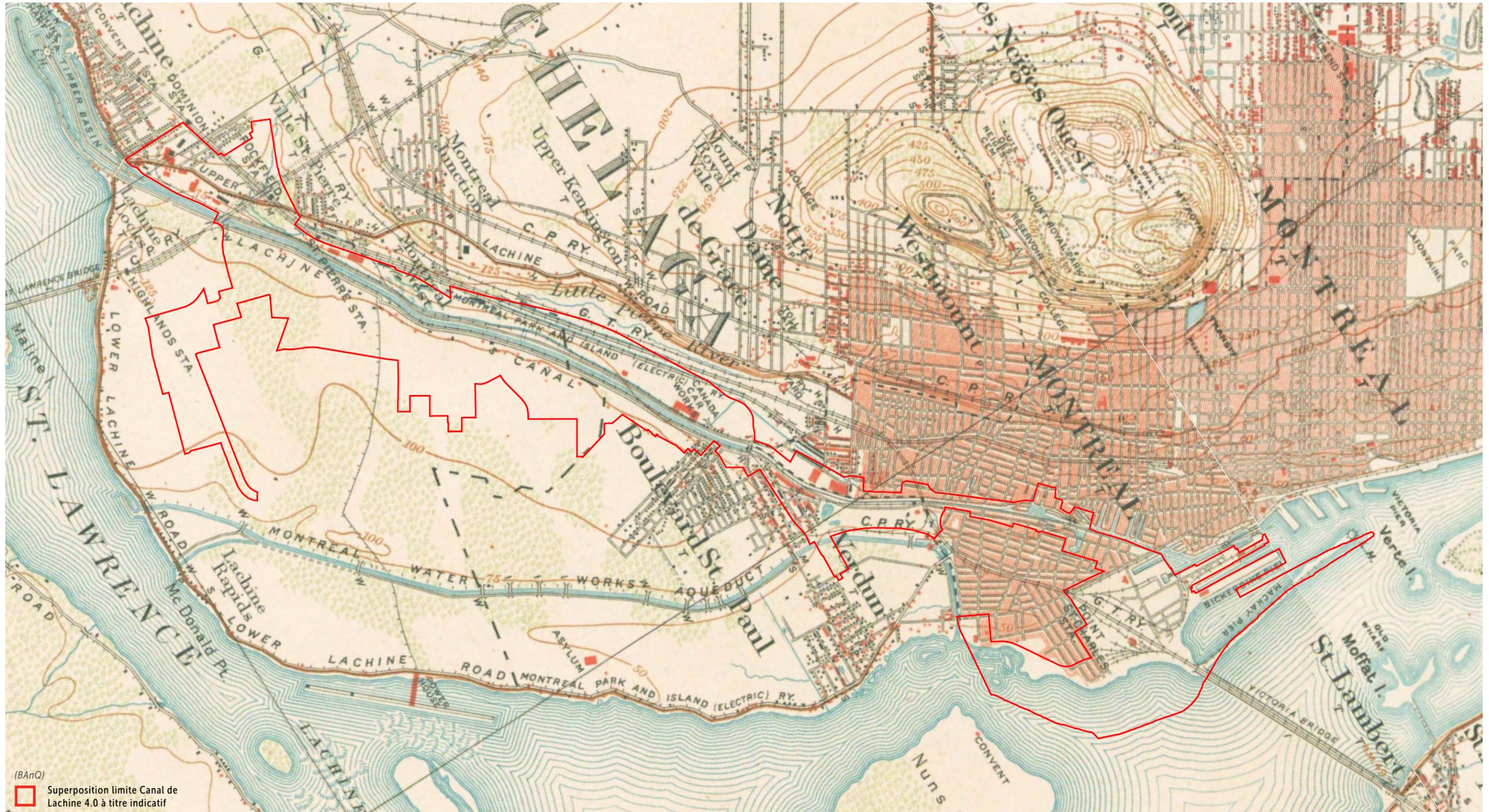
2.7 1890 : Goad



(BAHQ)
Superposition limite Canal de
Lachine 4.0 à titre indicatif



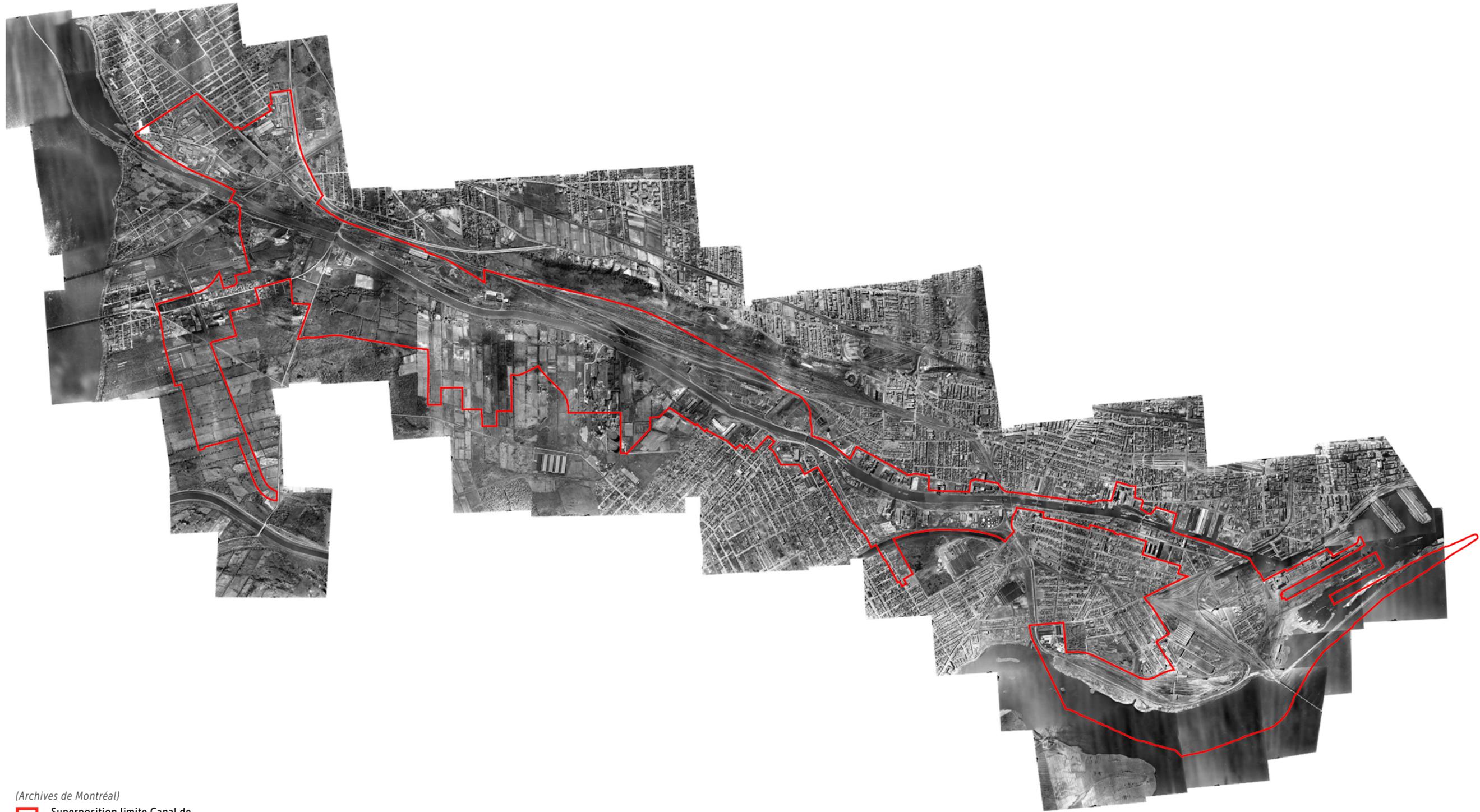
2.8 1909 : Carte topographique du Canada, Lachine



2.9 1931 : Carte topographique du Canada, Lachine



2.10 1947 : photo aérienne



(Archives de Montréal)

 Superposition limite Canal de Lachine 4.0 à titre indicatif



2.11 1961 : Carte topographique du Canada, Lachine





2.12 1998 : Carte topographique du Québec, Lasalle



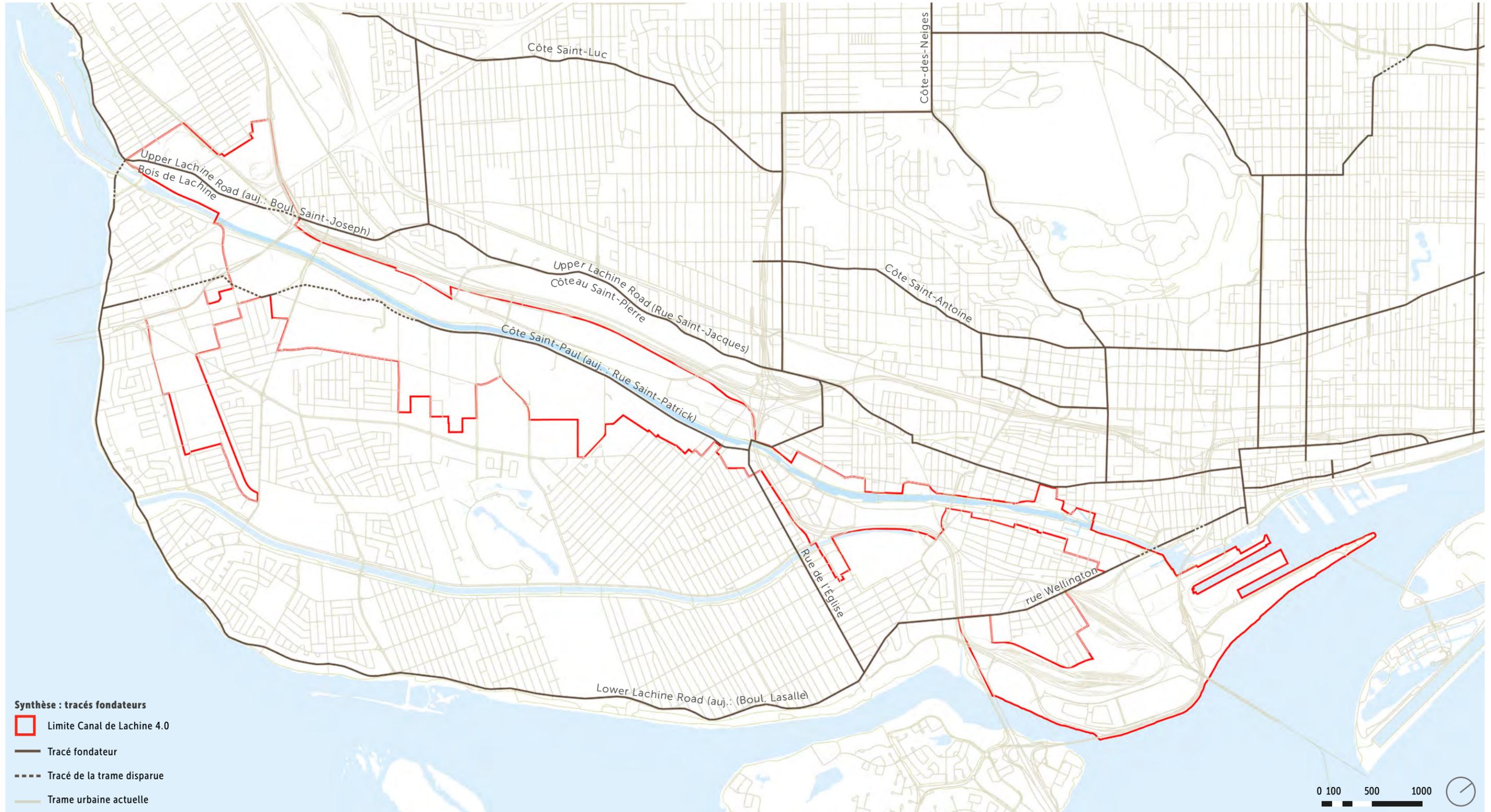


2.13 Aujourd'hui



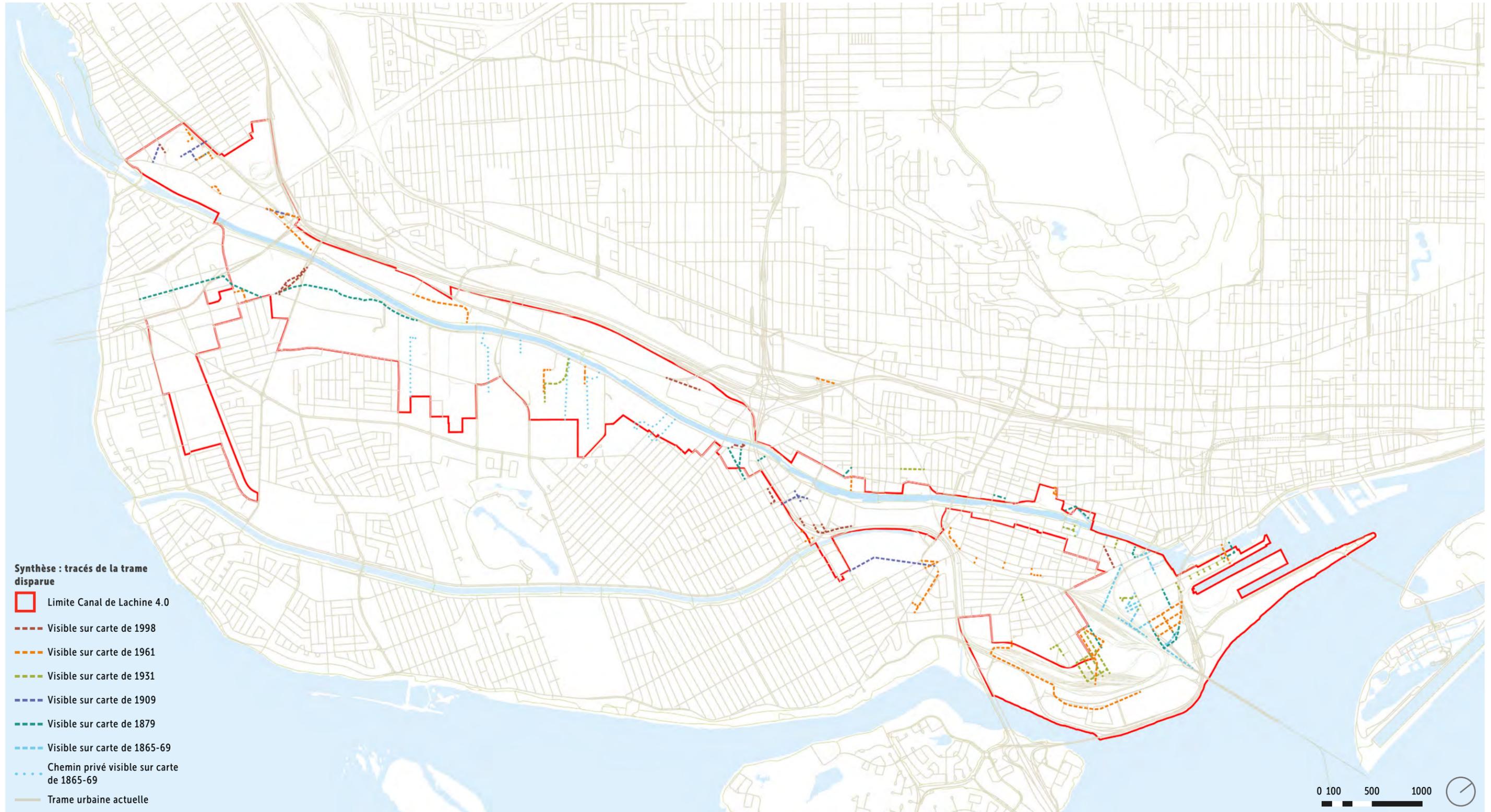


2.14 Synthèse : tracés fondateurs



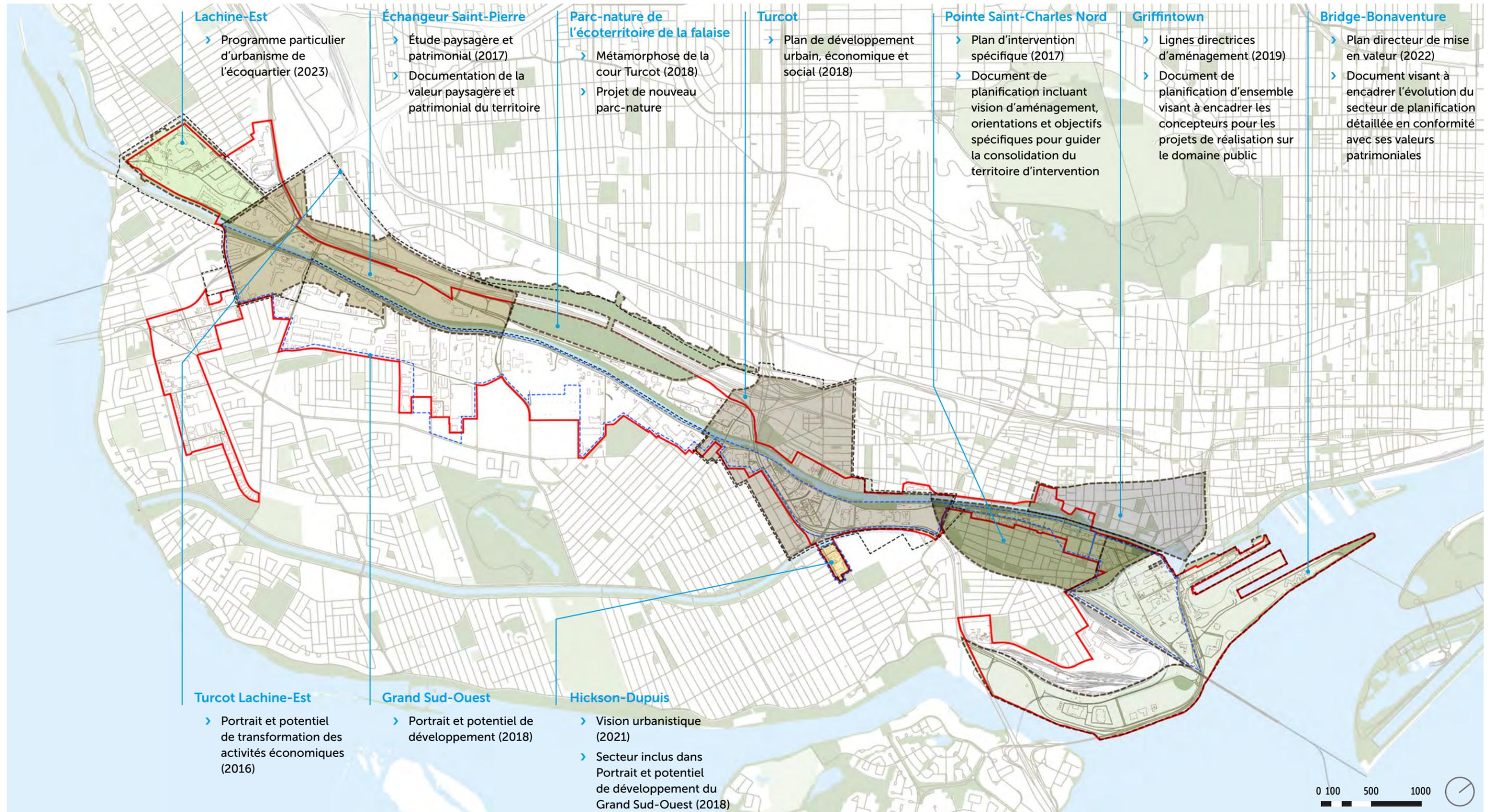


2.15 Synthèse : tracés de la trame disparue



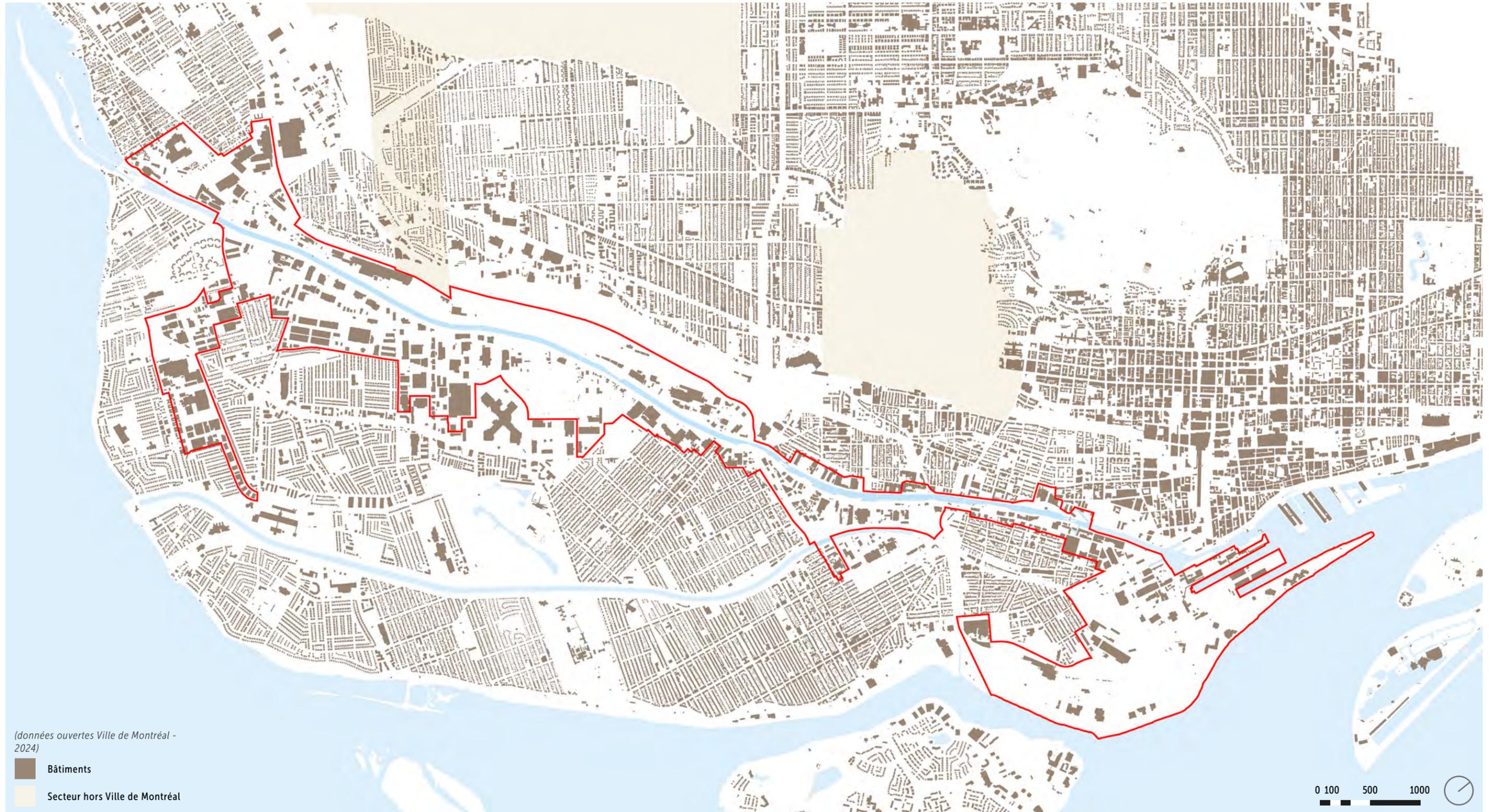
3 Cartographies analytiques

3.1 Sous-secteurs à l'étude et en planification





3.2 Bâtiments



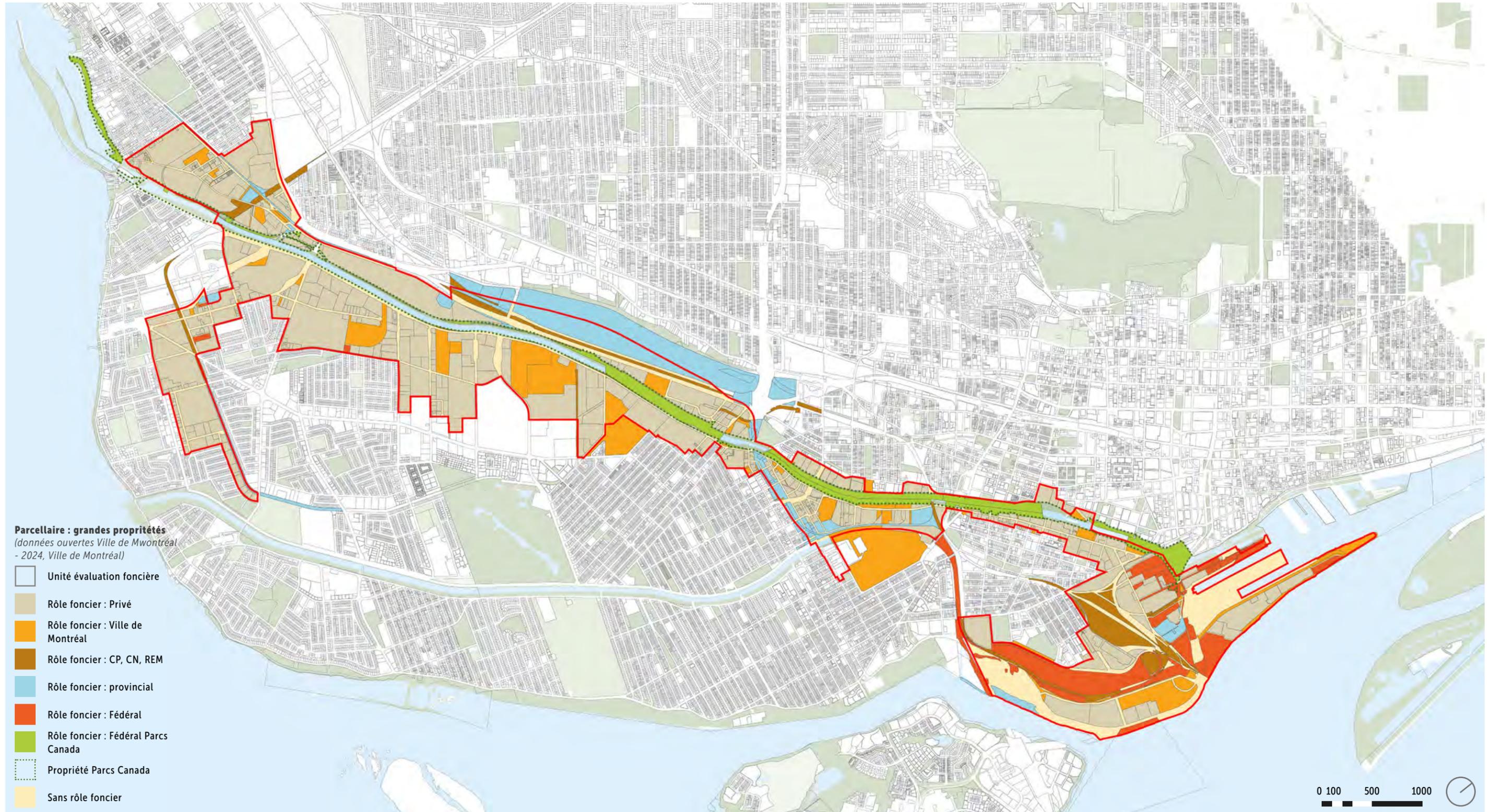


3.3 Trame et îlots



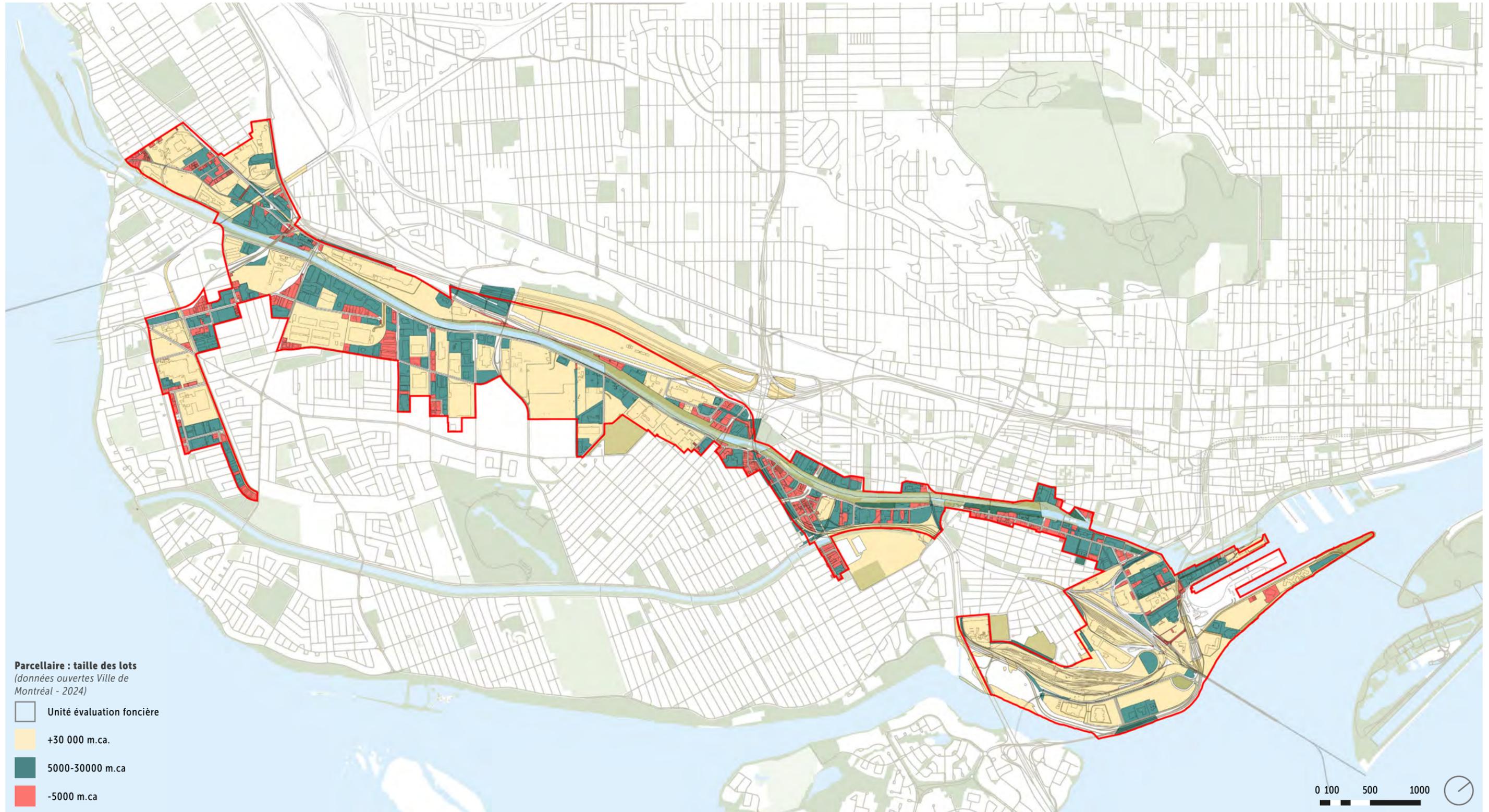


3.4 Parcellaire : grandes propriétés





3.5 Parcelle : taille des lots

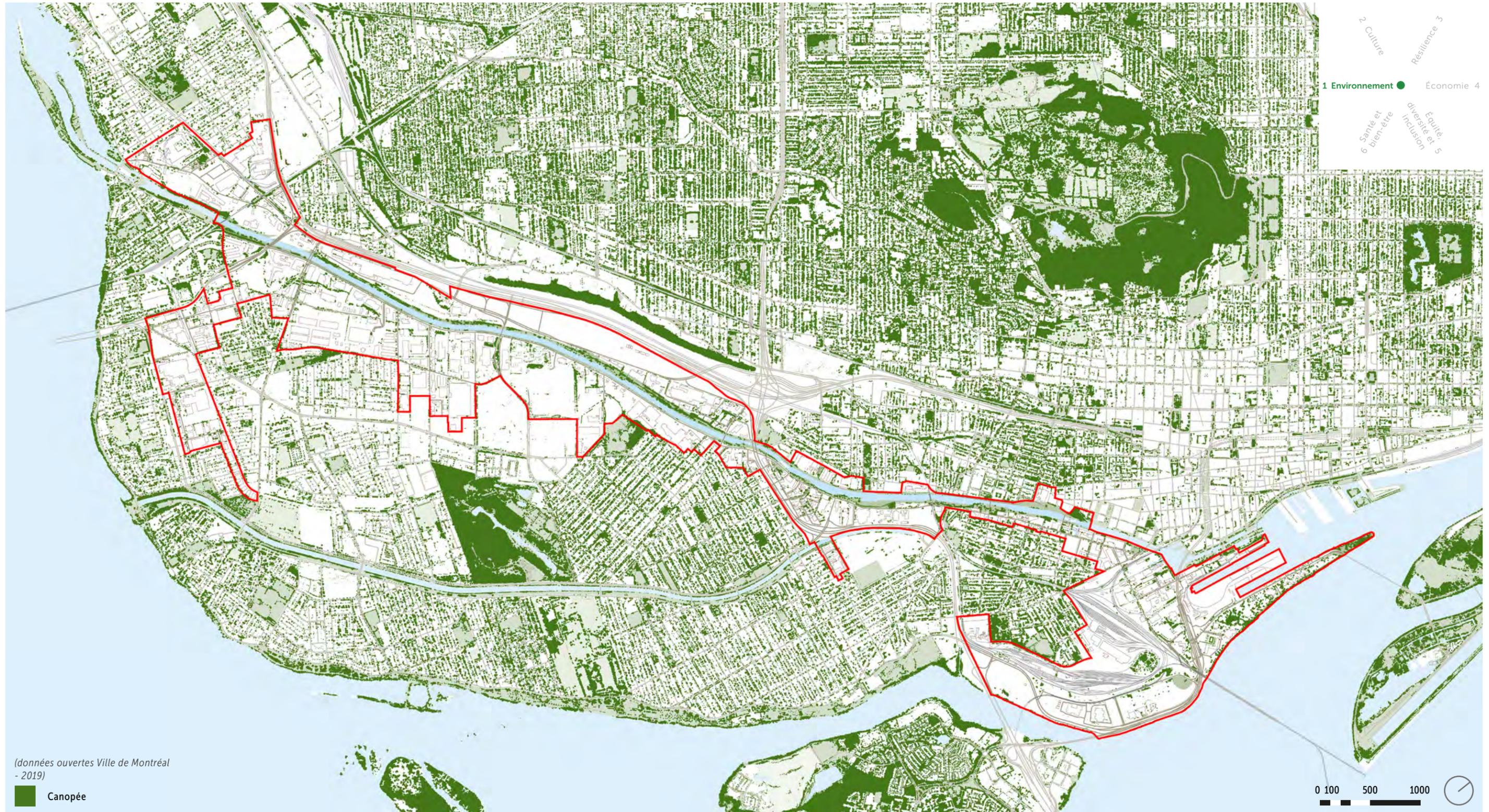


3.6 Espaces verts et milieux naturels



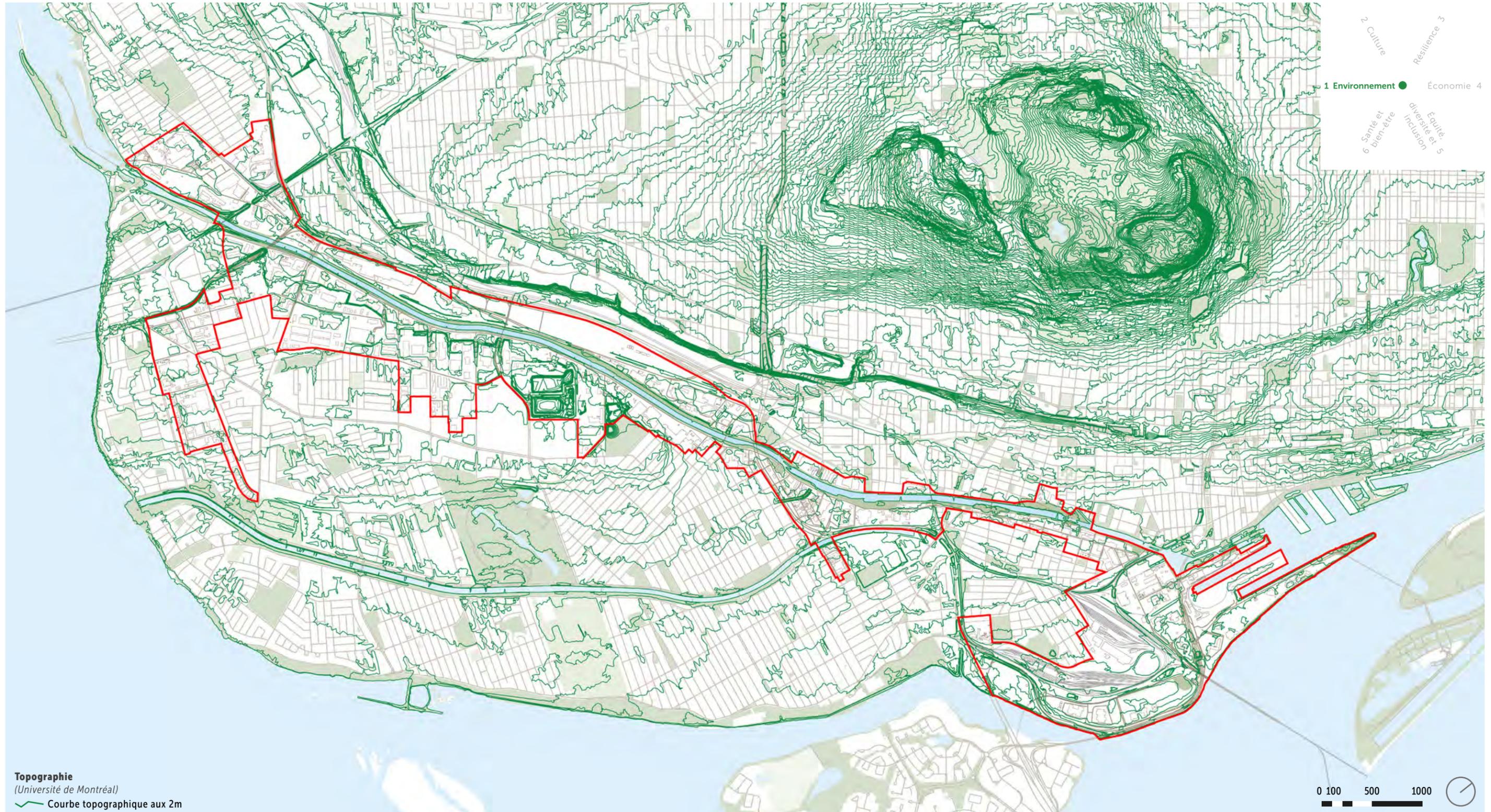


3.7 Canopée

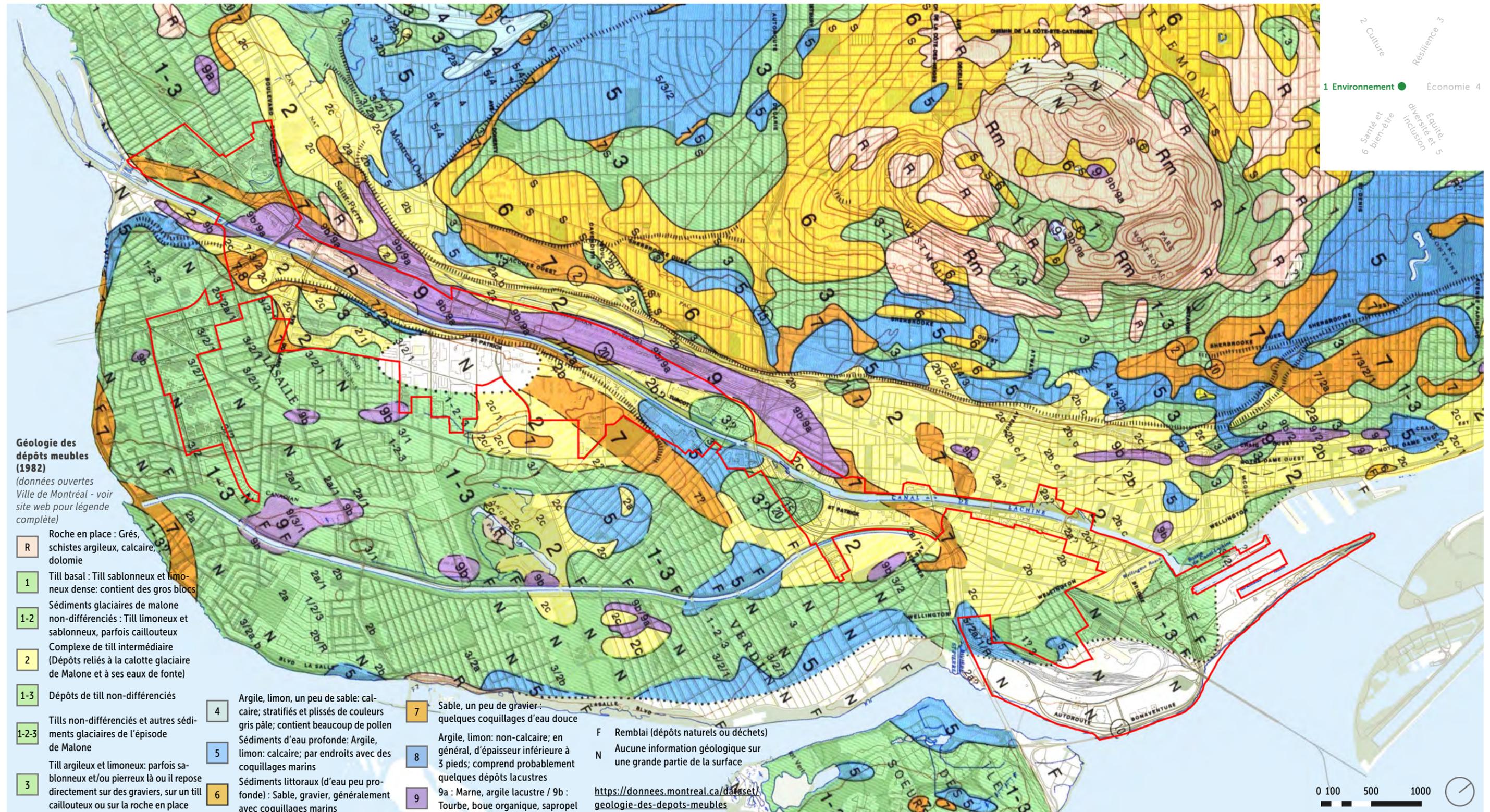




3.8 Topographie

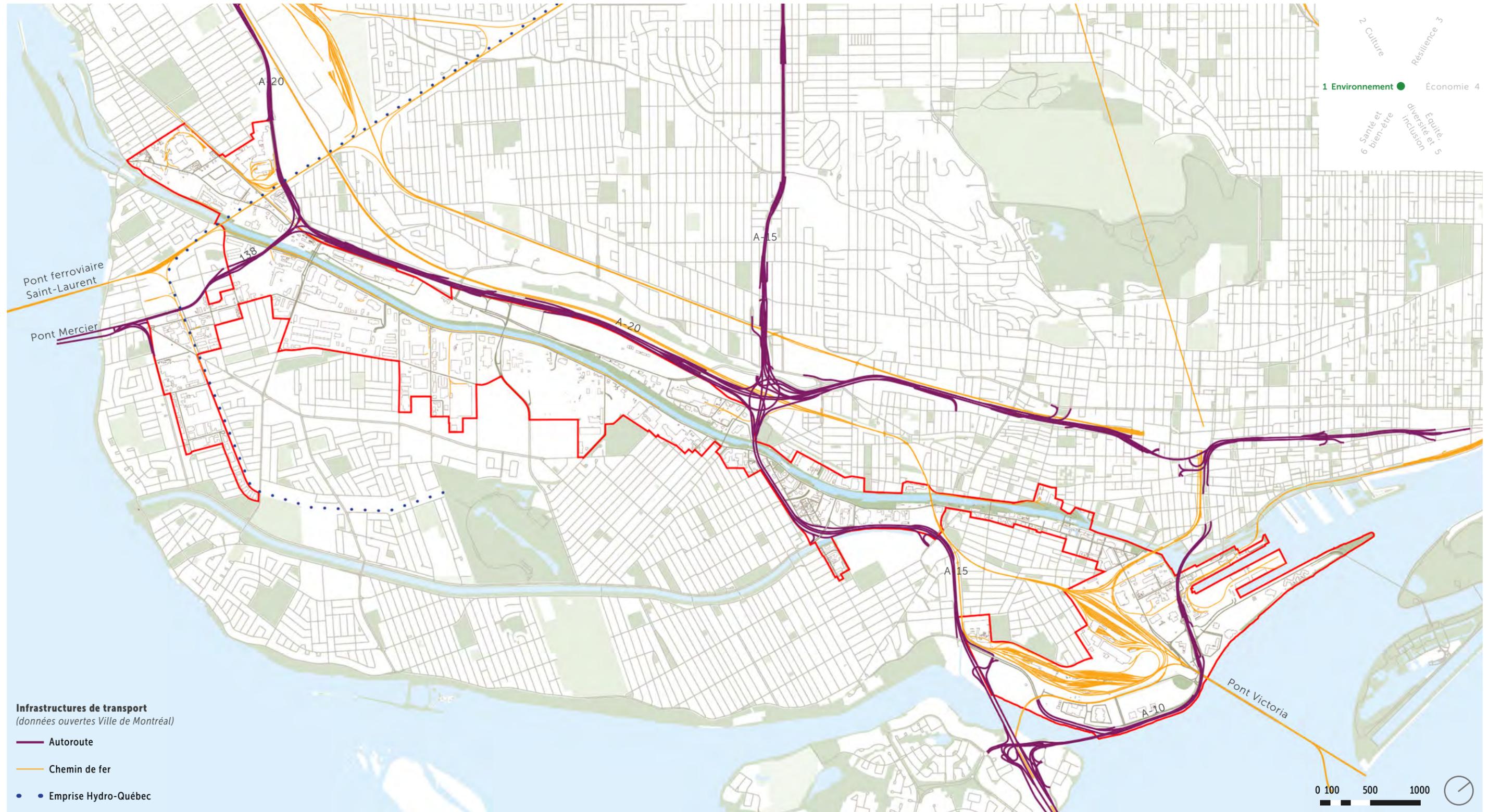


3.9 Géologie des dépôts meubles

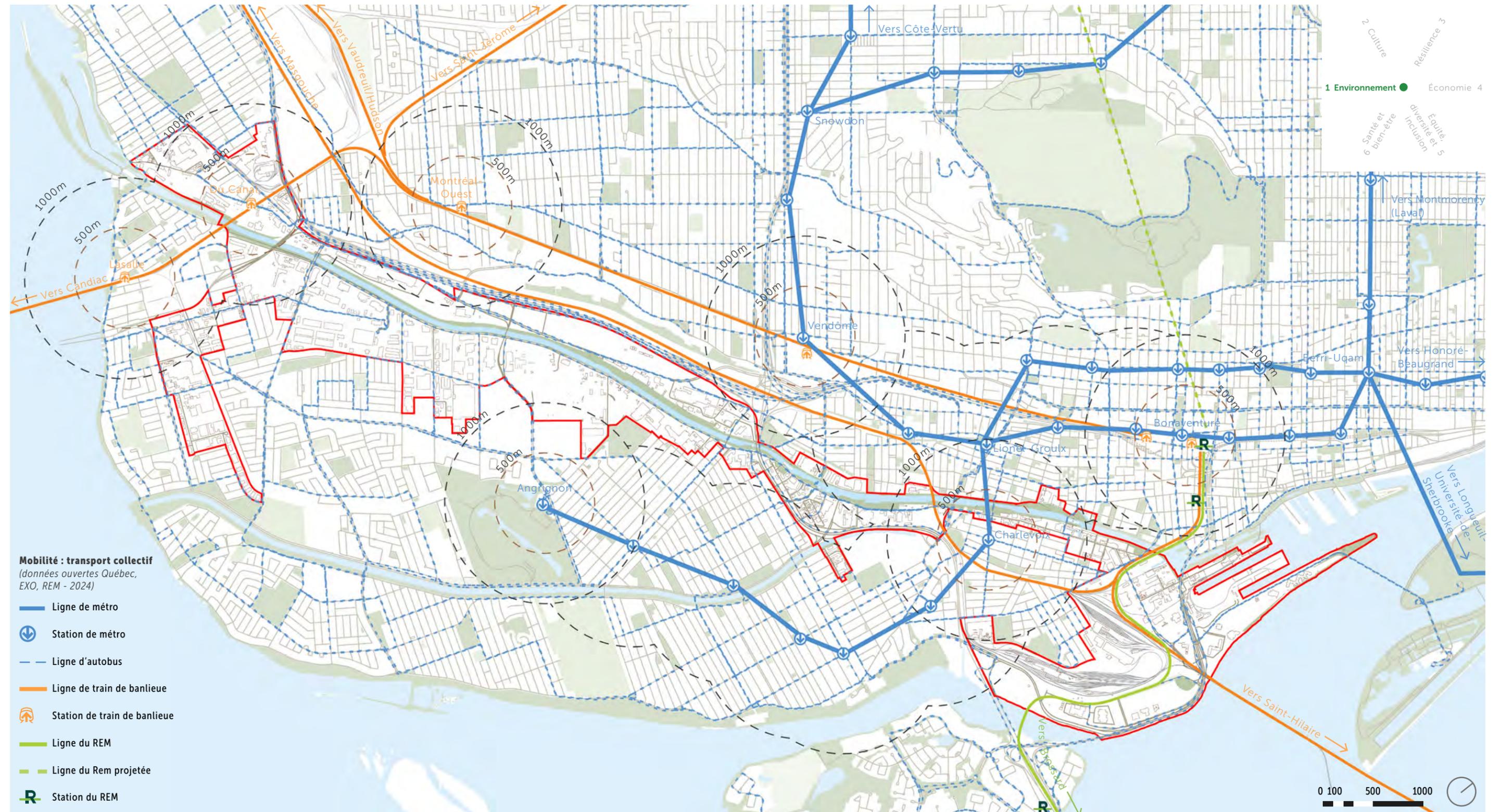




3.10 Mobilité : Infrastructures de transport

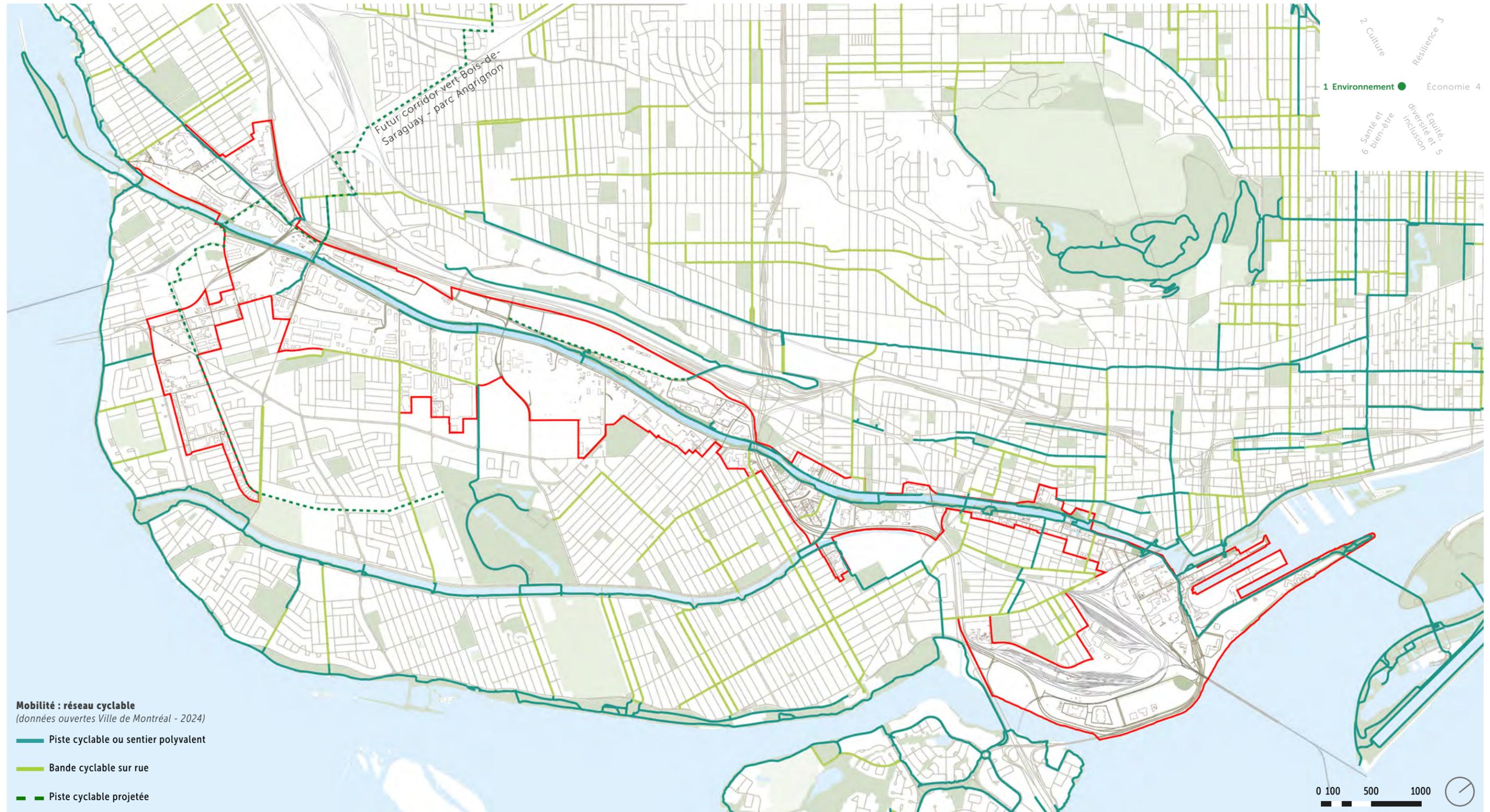


3.11 Mobilité : transport collectif



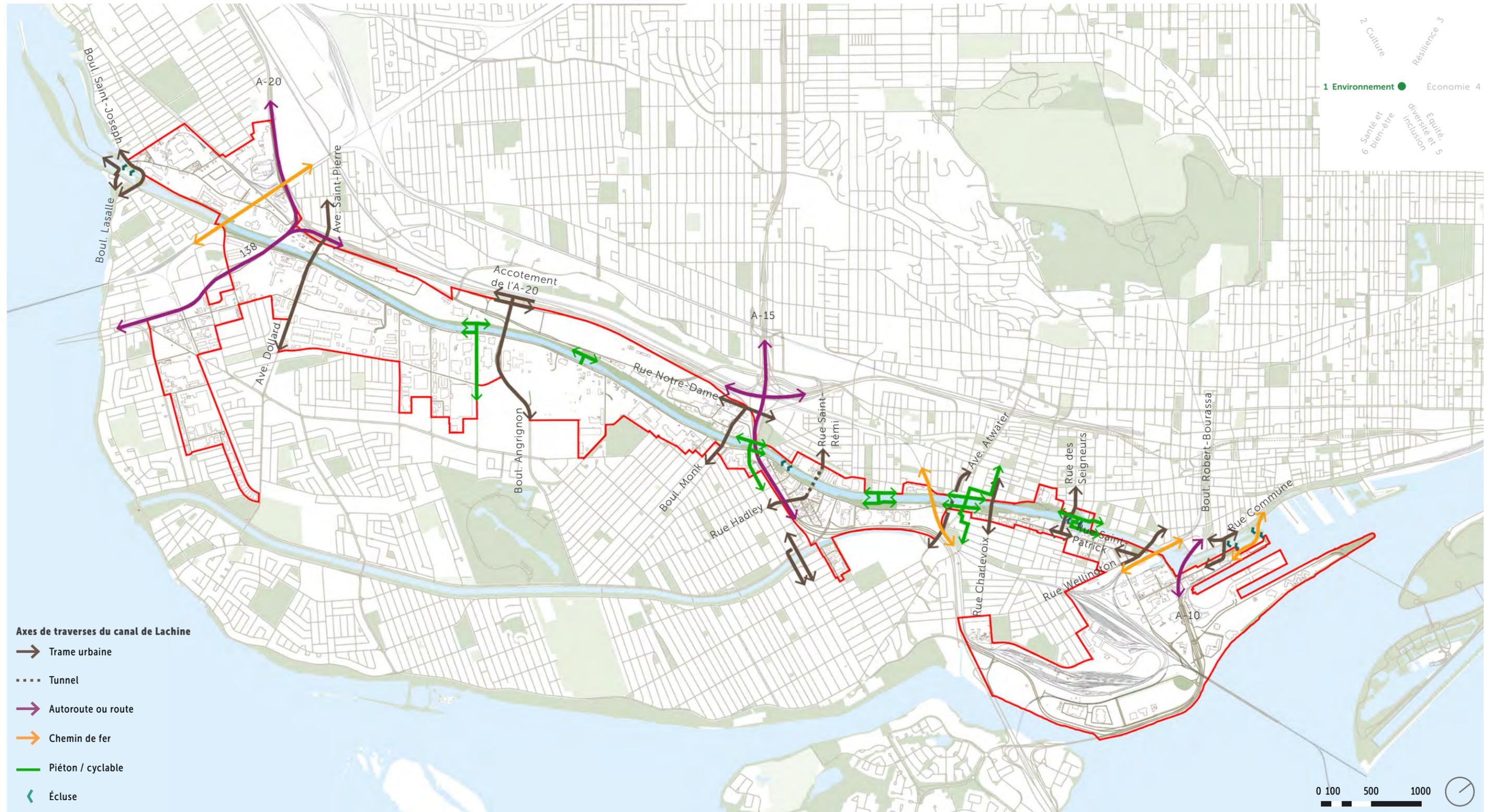


3.12 Mobilité : réseau cyclable

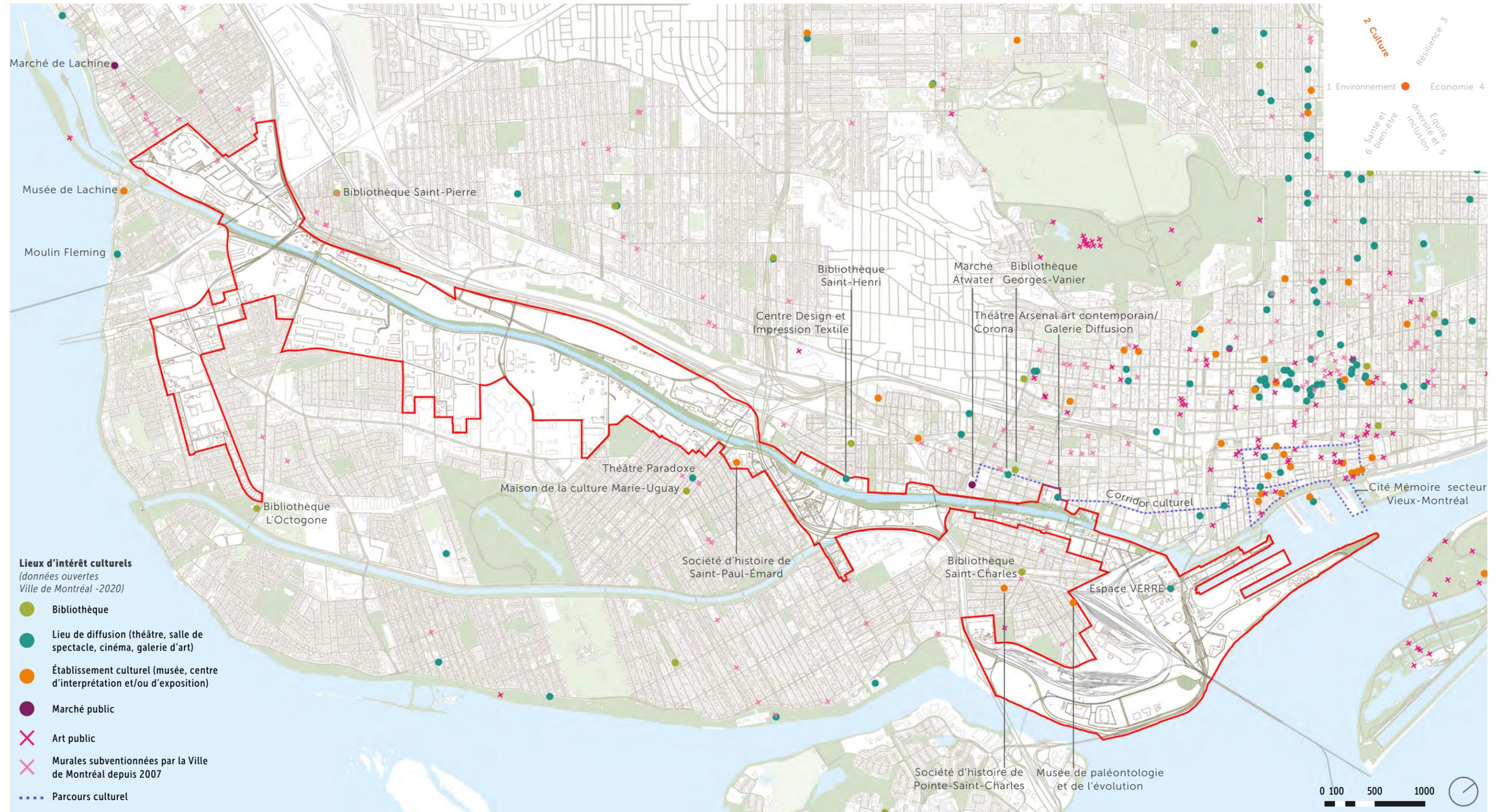




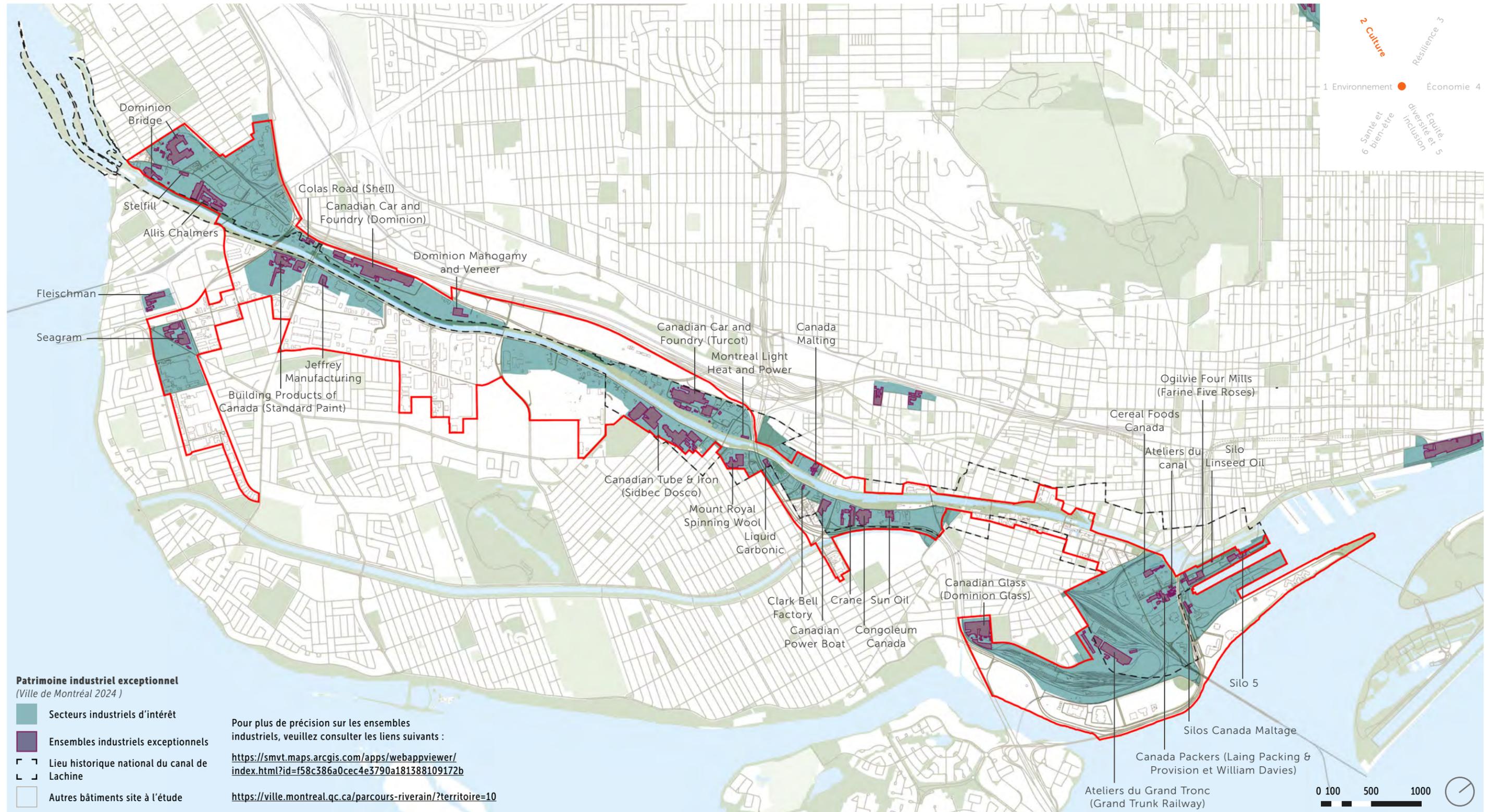
3.13 Mobilité : axes de traverse du canal de Lachine



3.14 Lieux d'intérêt culturels

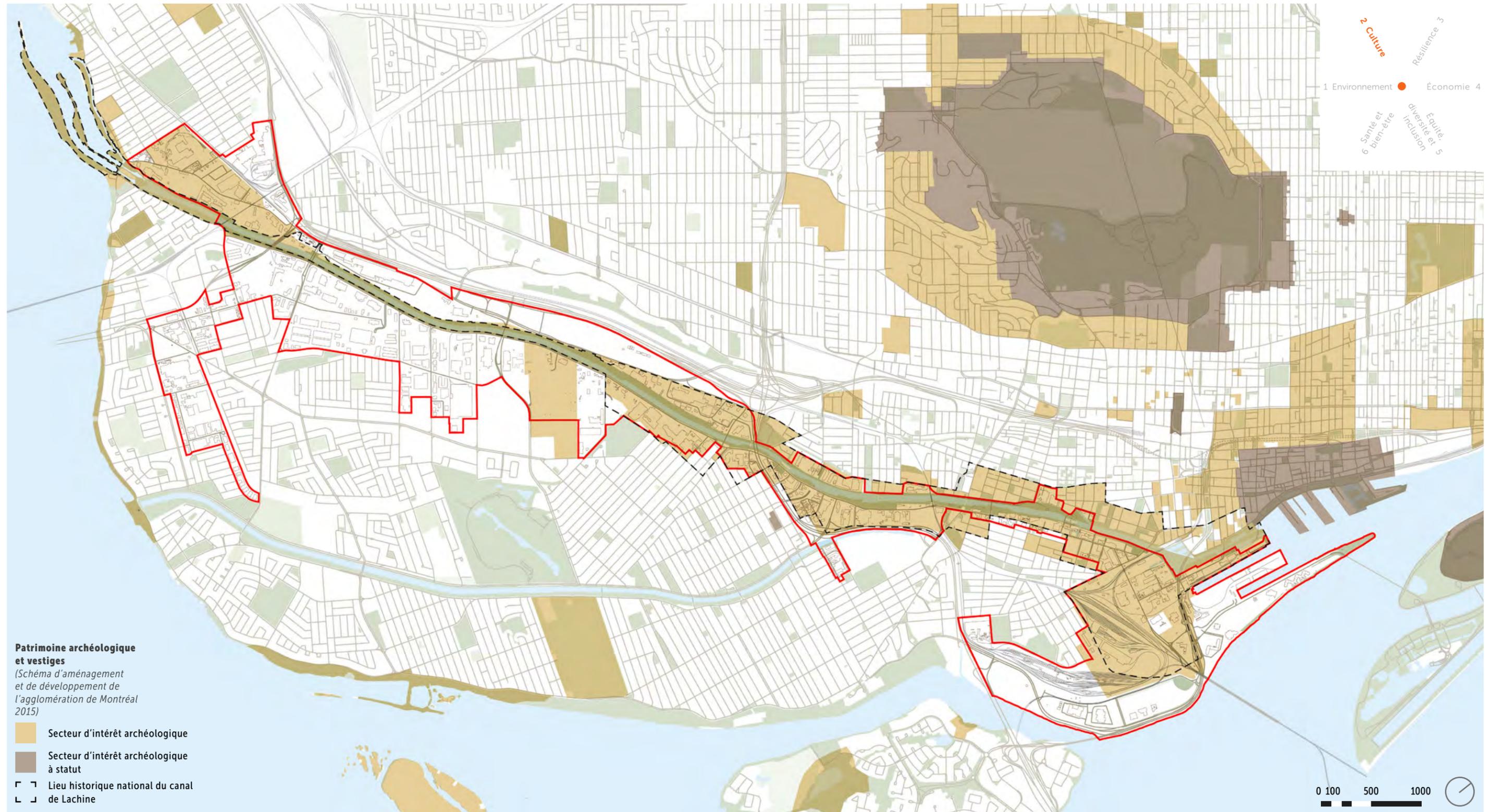


3.15 Patrimoine industriel exceptionnel





3.16 Patrimoine archéologique et vestiges



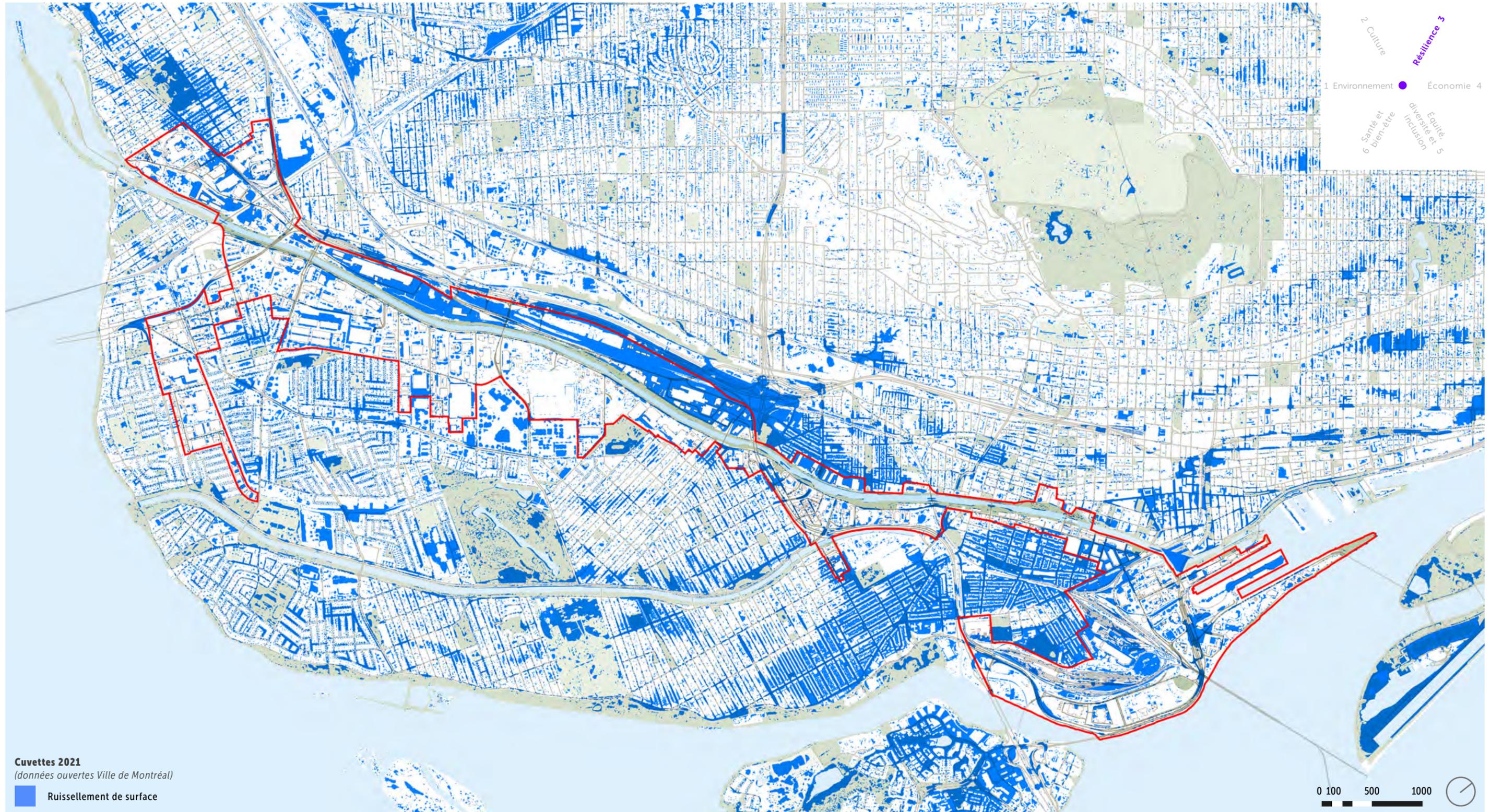


3.17 Traces de l'eau



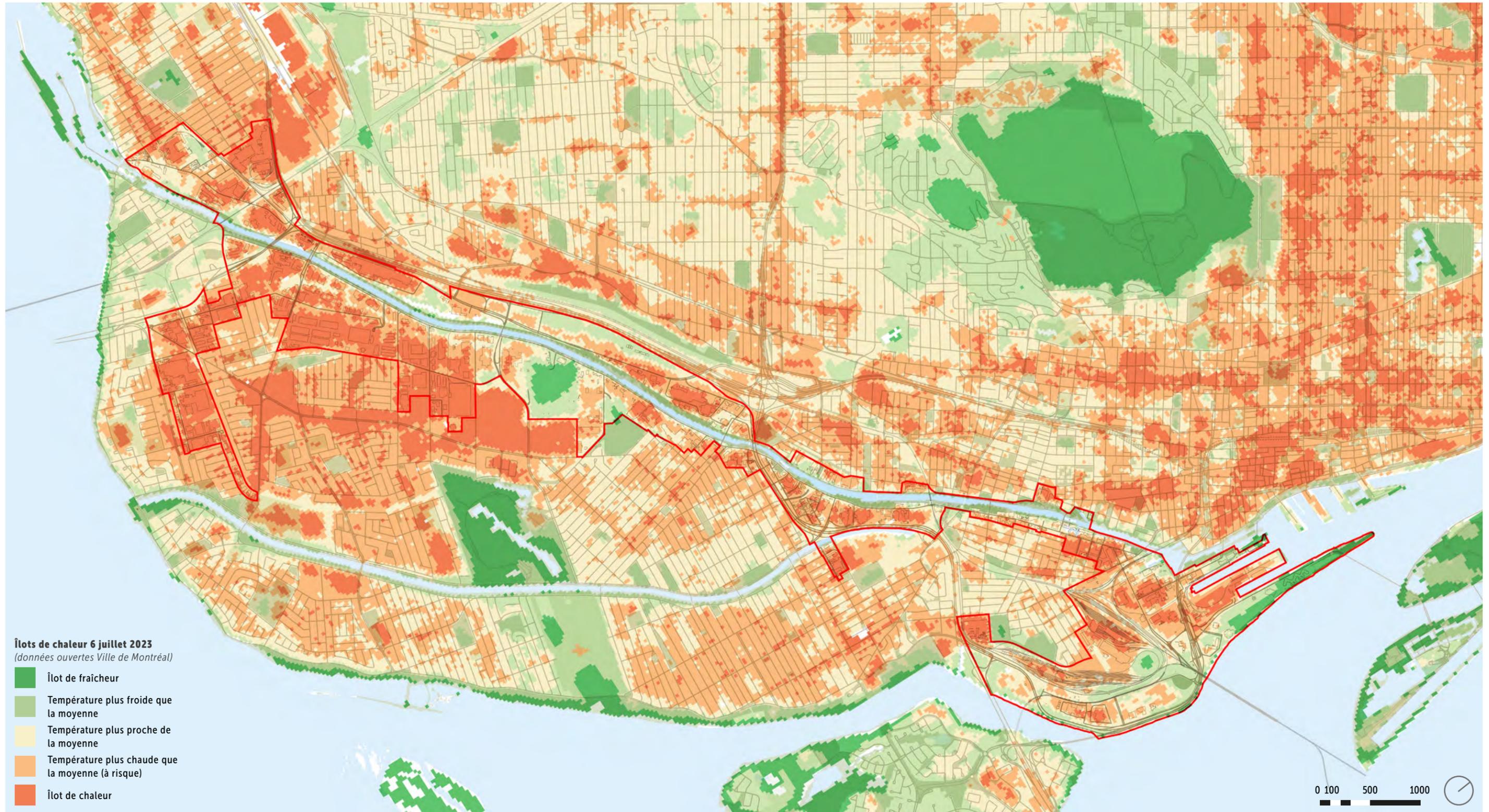


3.18 Cuvettes



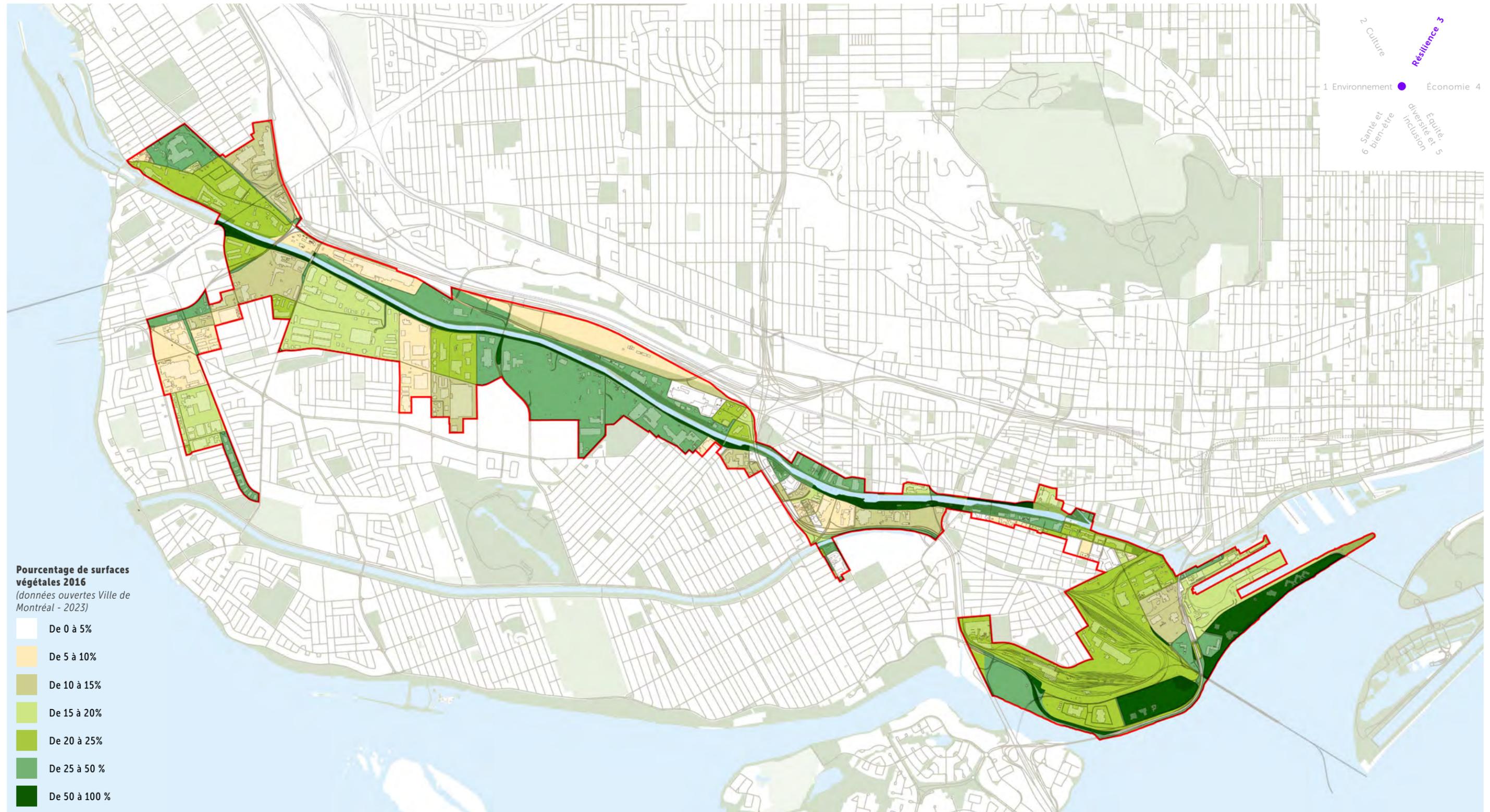


3.19 Îlots de chaleur



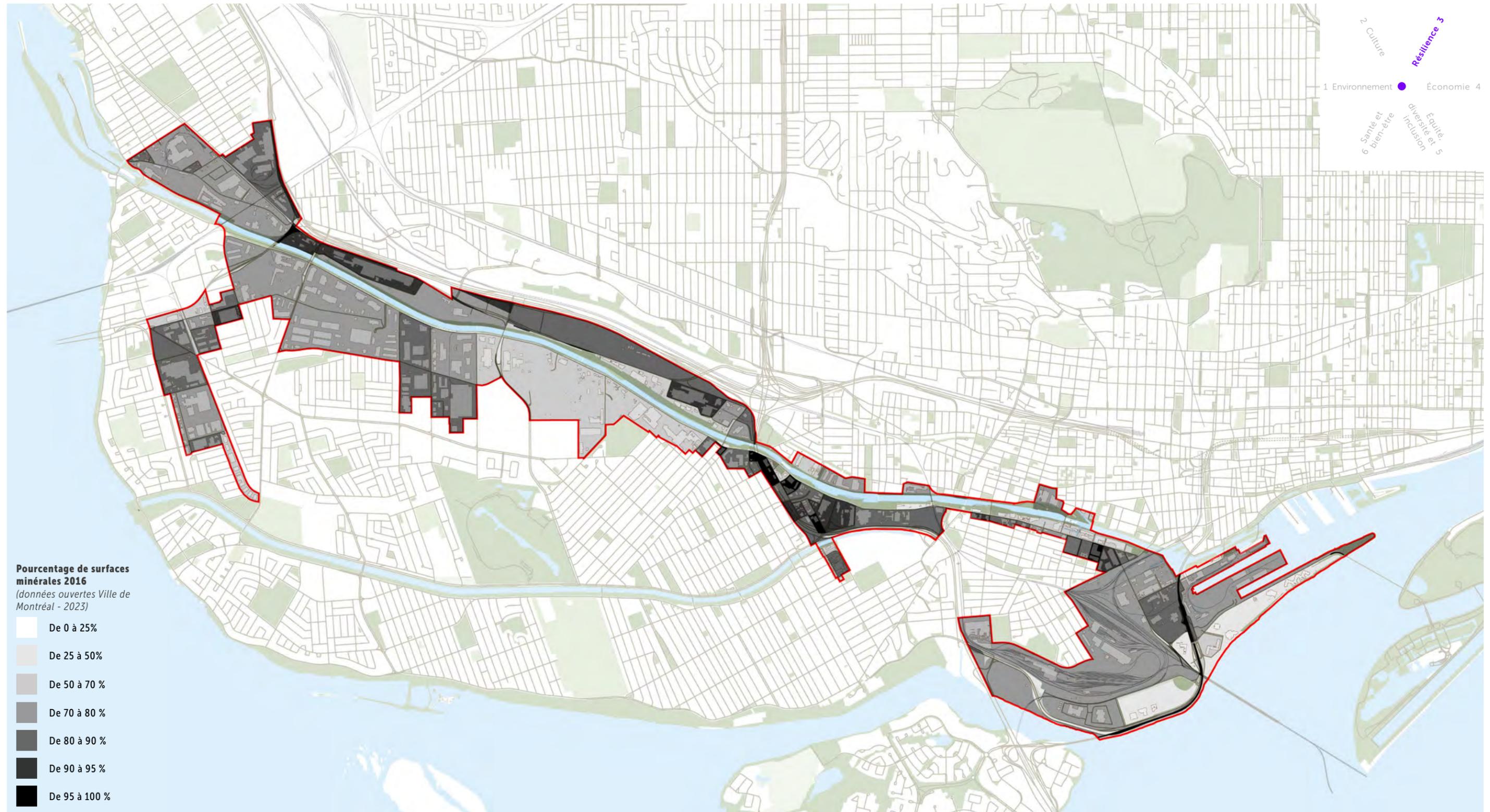


3.20 Pourcentage de surfaces végétales



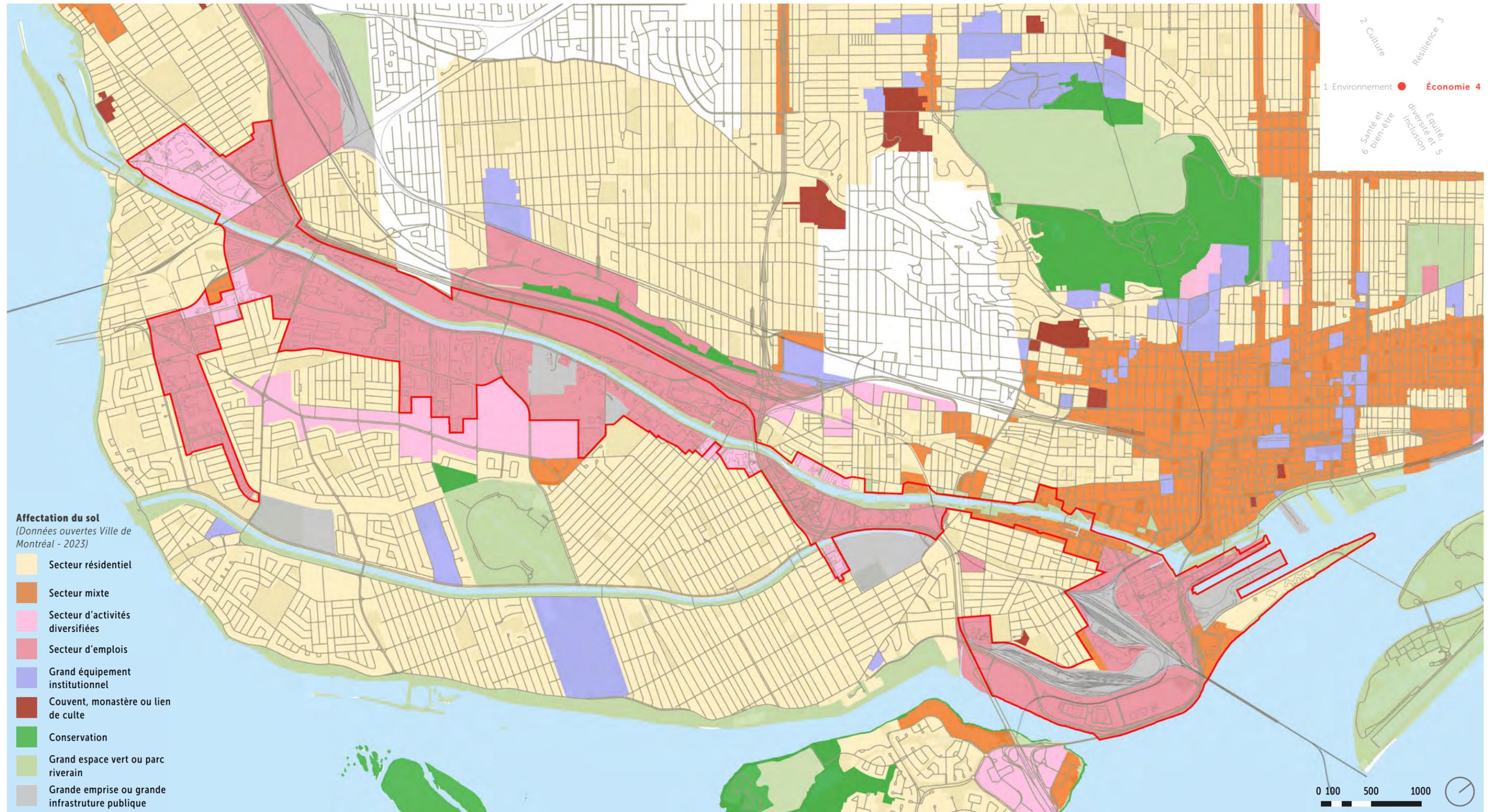


3.21 Pourcentage de surfaces minérales



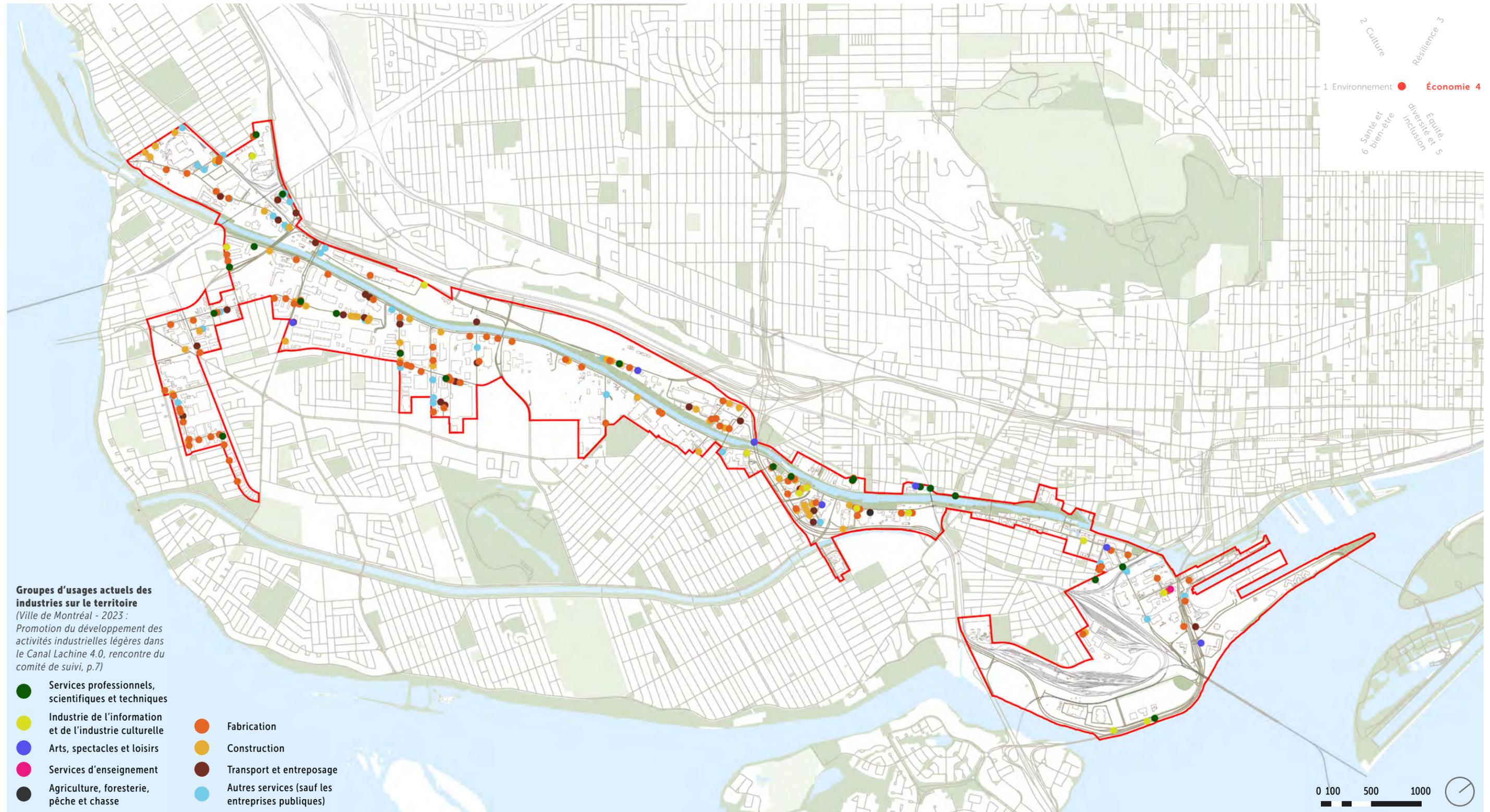


3.22 Plan d'urbanisme de Montréal : affectation du sol



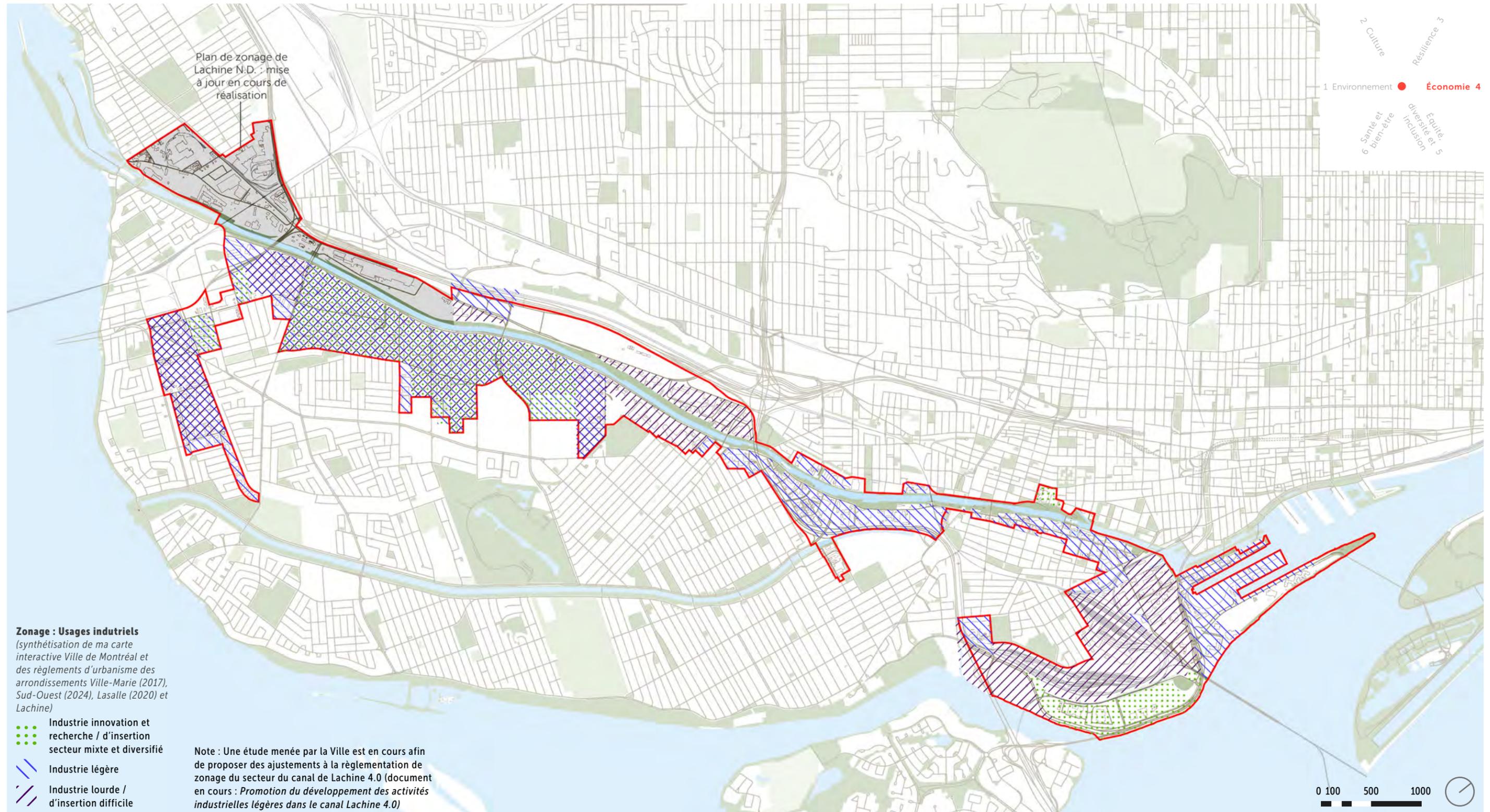


3.23 Zonage : usages industriels autorisés



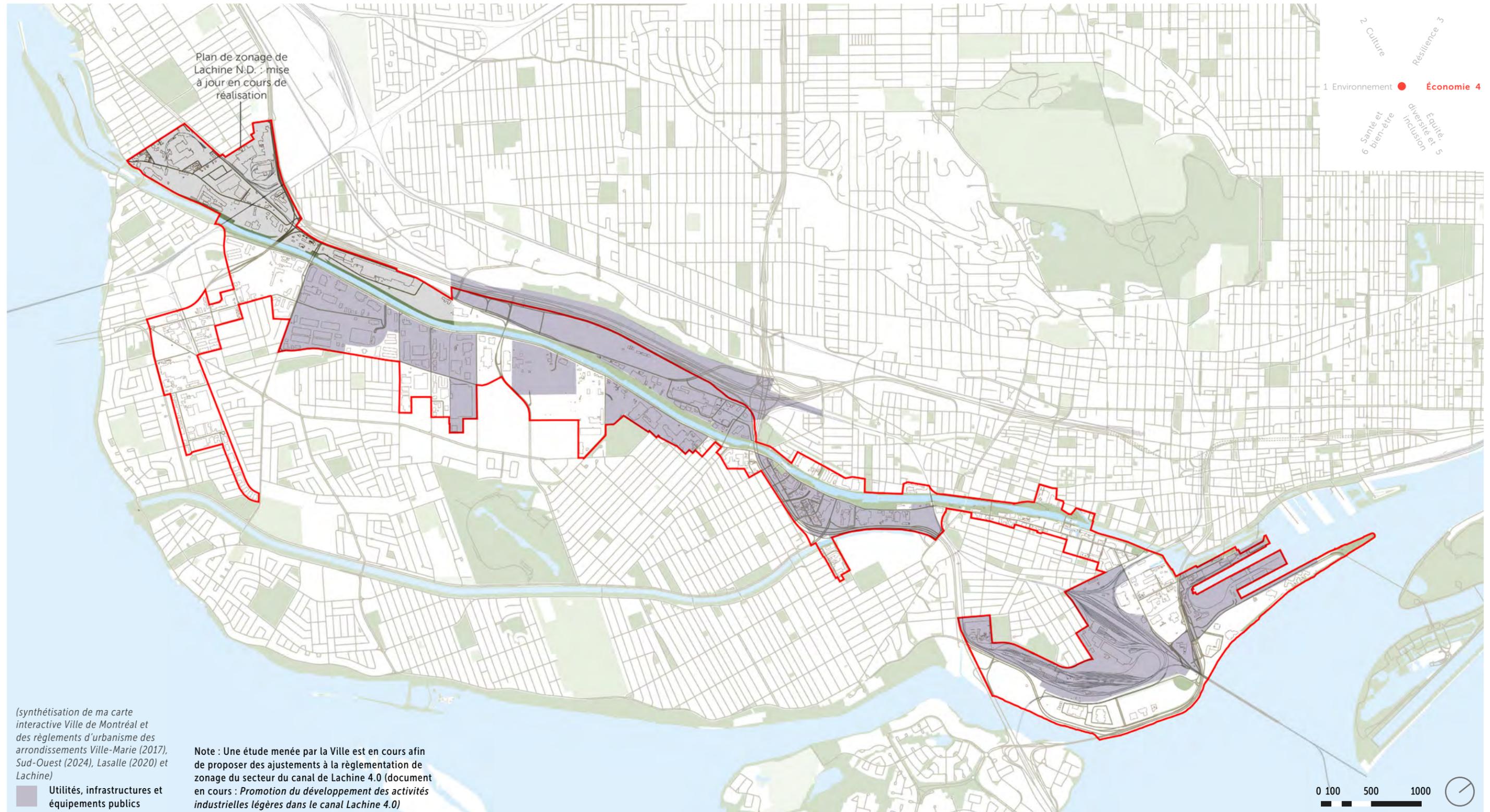


3.24 Zonage : usages industriels autorisés





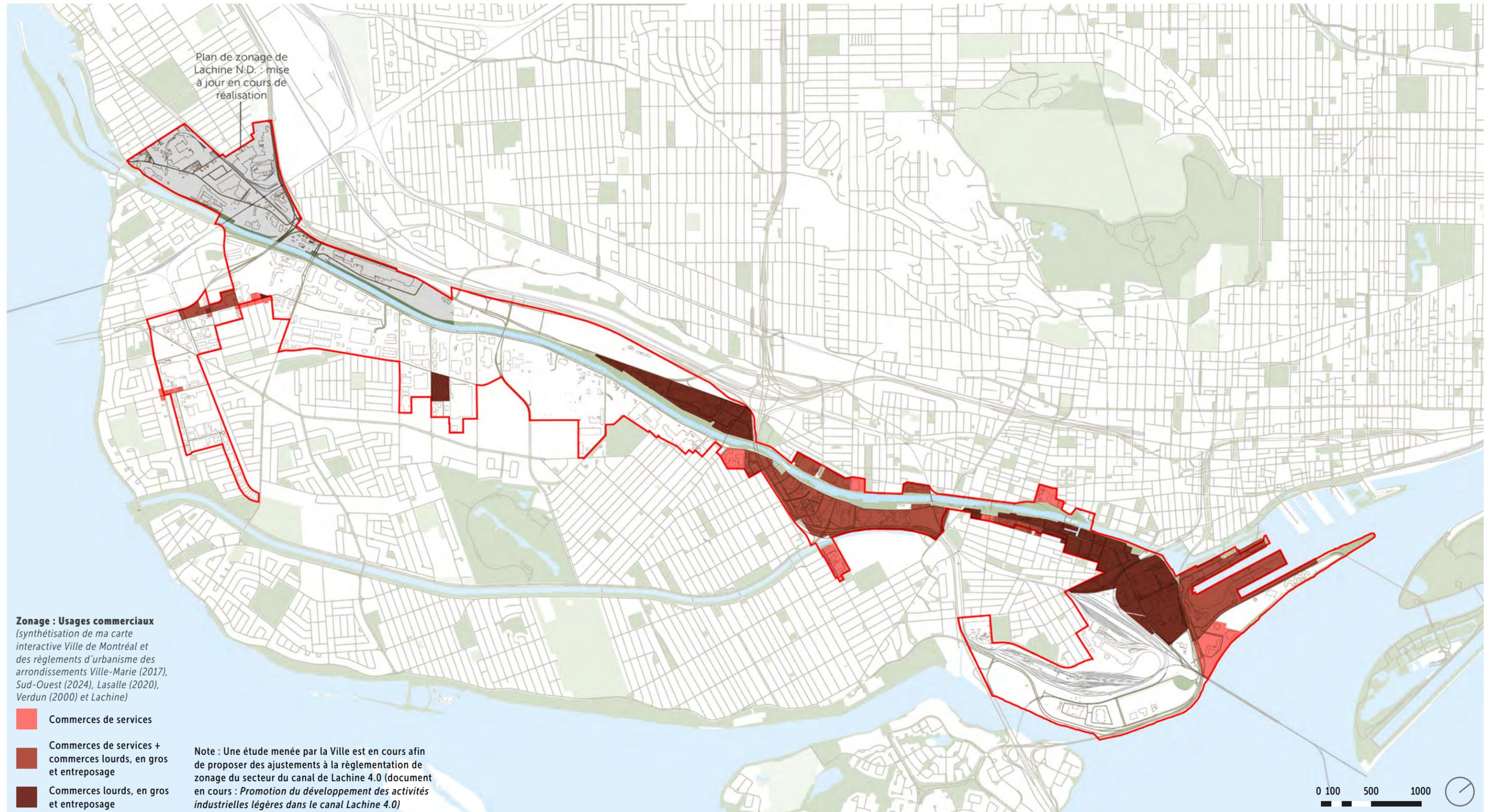
3.25 Zonage : utilités, infrastructures et équipements publics autorisés



(synthétisation de ma carte interactive Ville de Montréal et des règlements d'urbanisme des arrondissements Ville-Marie (2017), Sud-Ouest (2024), Lasalle (2020) et Lachine)

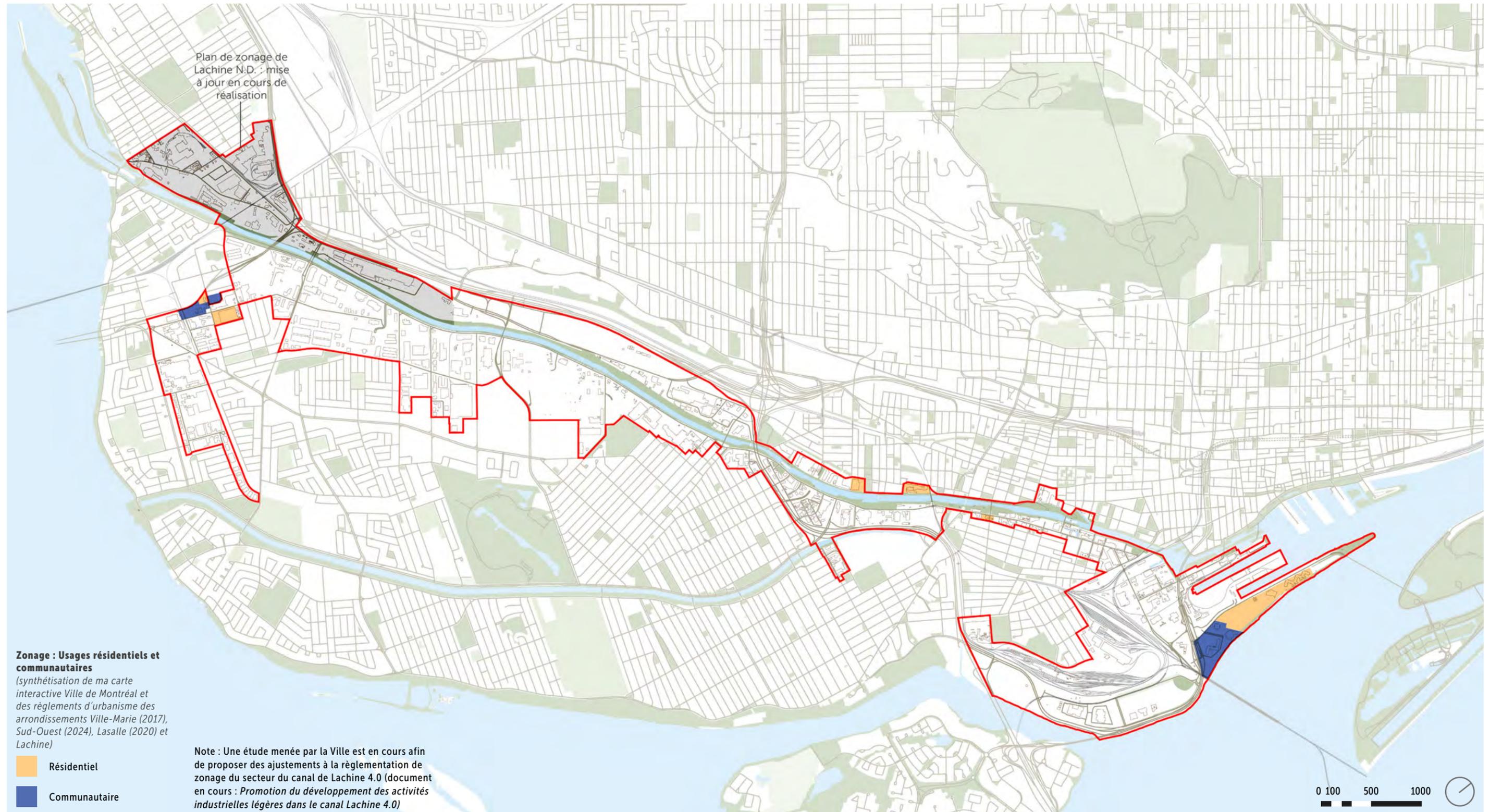


3.26 Zonage : usages commerciaux autorisés



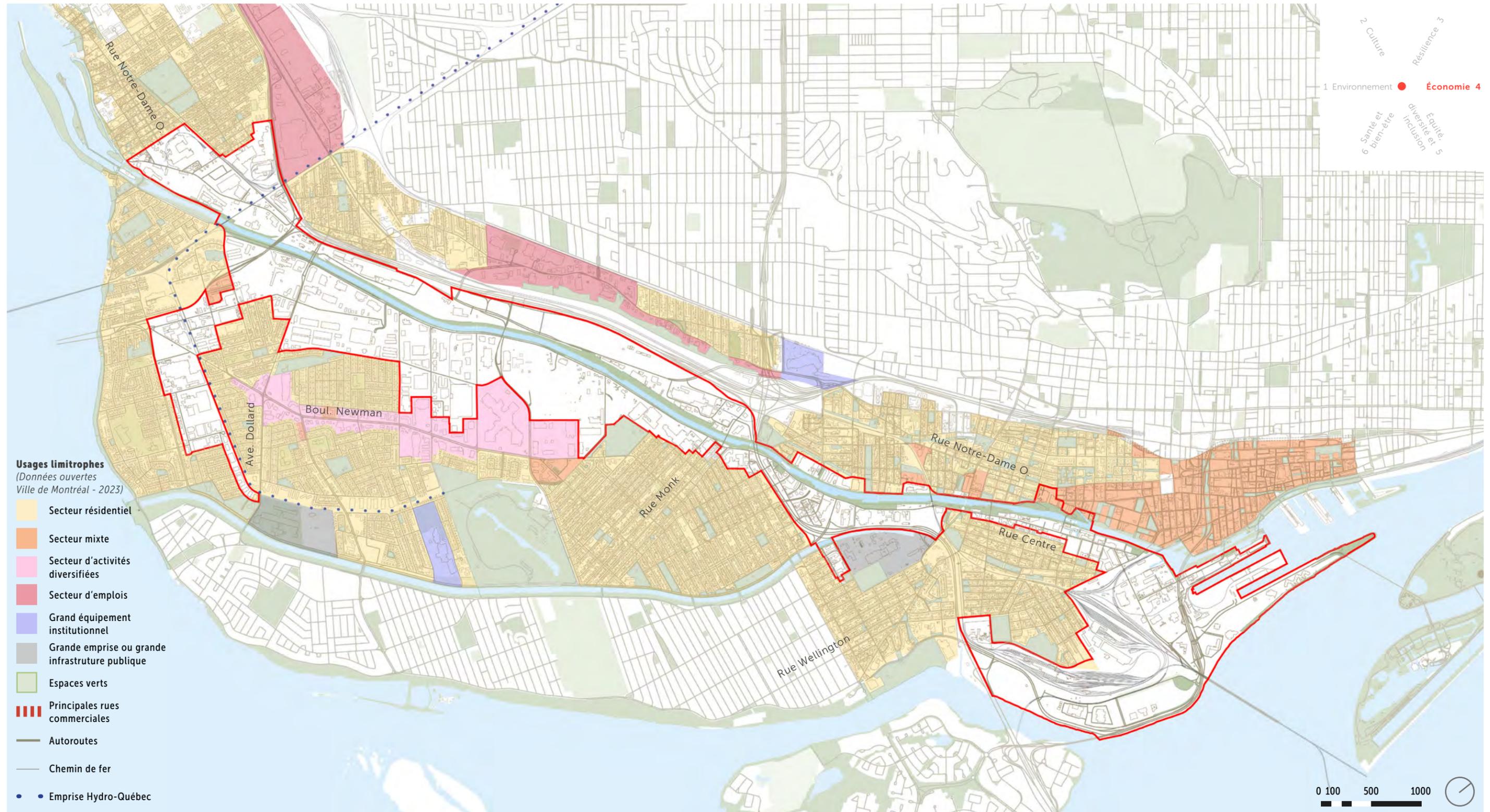


3.27 Zonage : usages résidentiels et communautaires autorisés



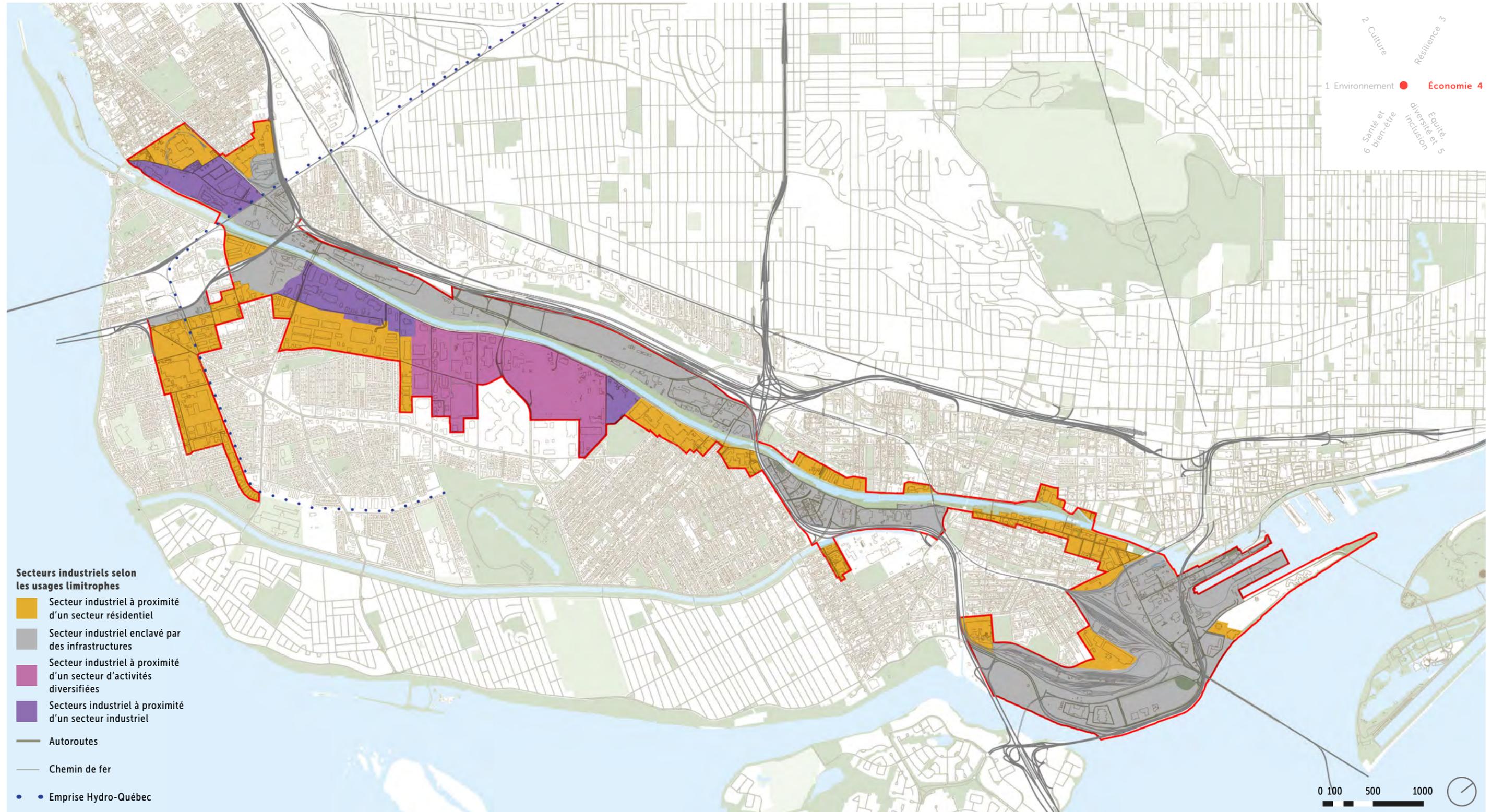


3.28 Usages limitrophes



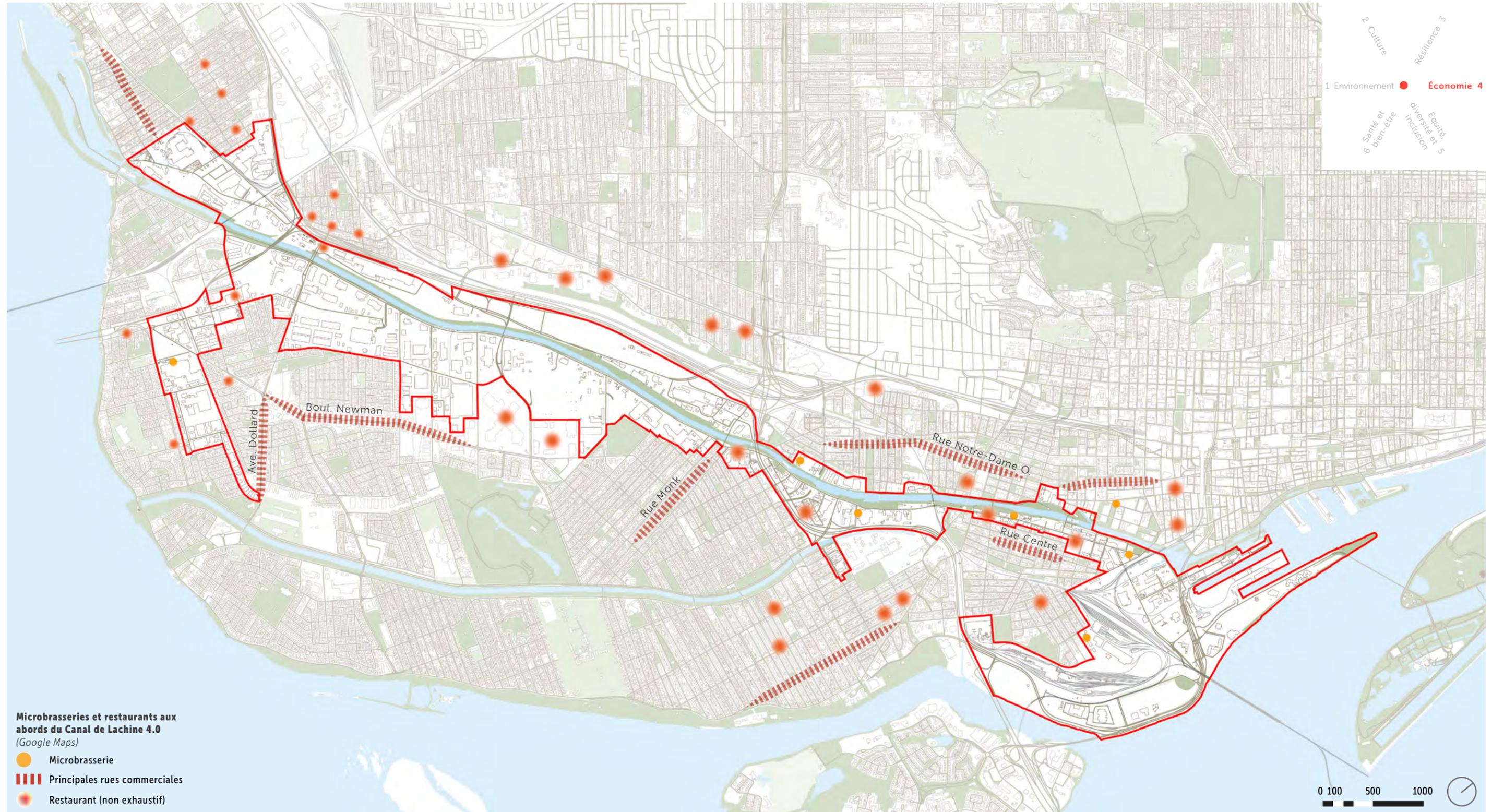


3.29 Secteurs industriels selon les usages limitrophes



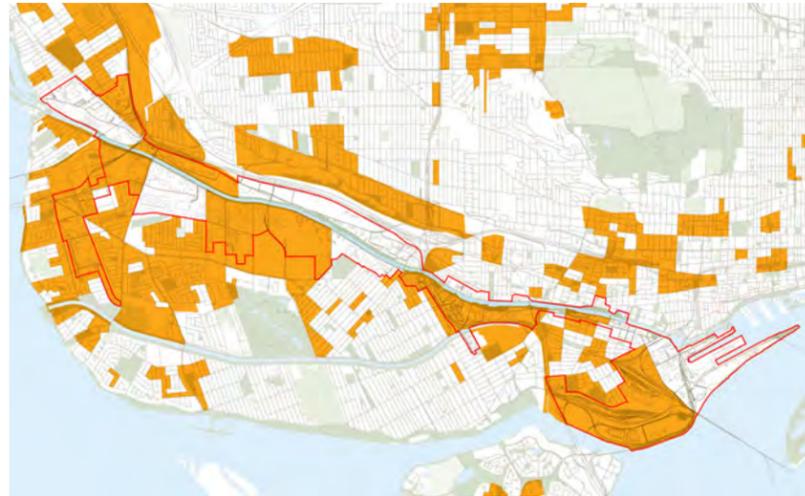


Microbrasseries et restaurants aux abords du Canal de Lachine 4.0

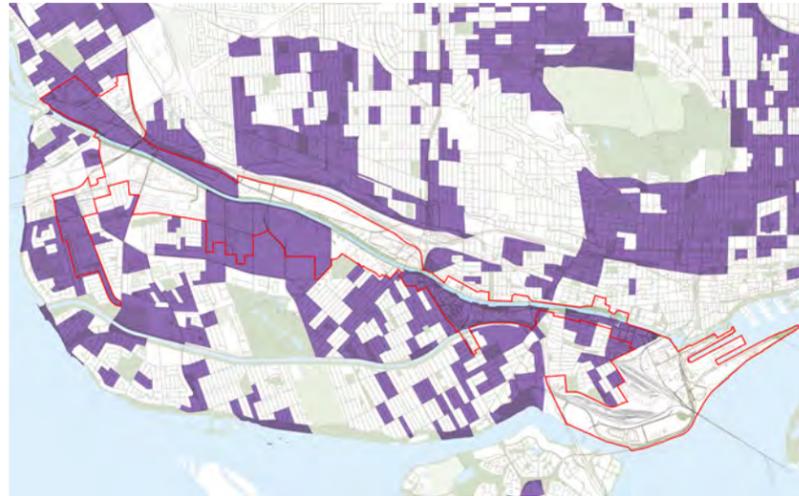




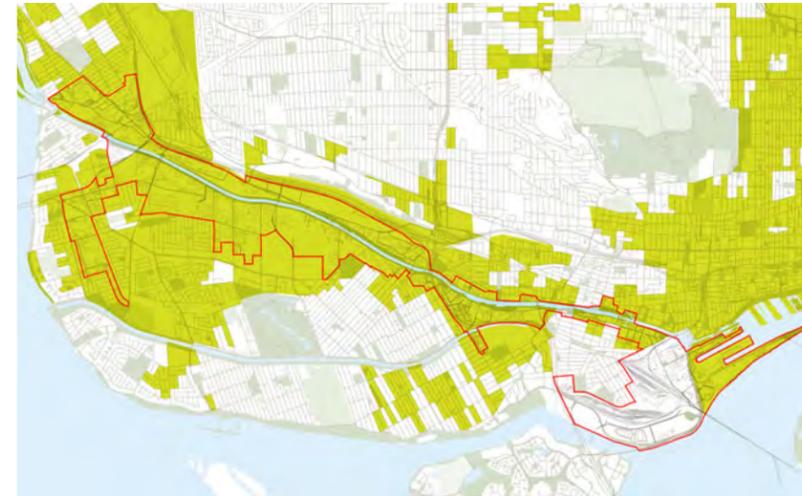
3.30 Indice d'équité des milieux de vie 2023 - dimensions de vulnérabilité



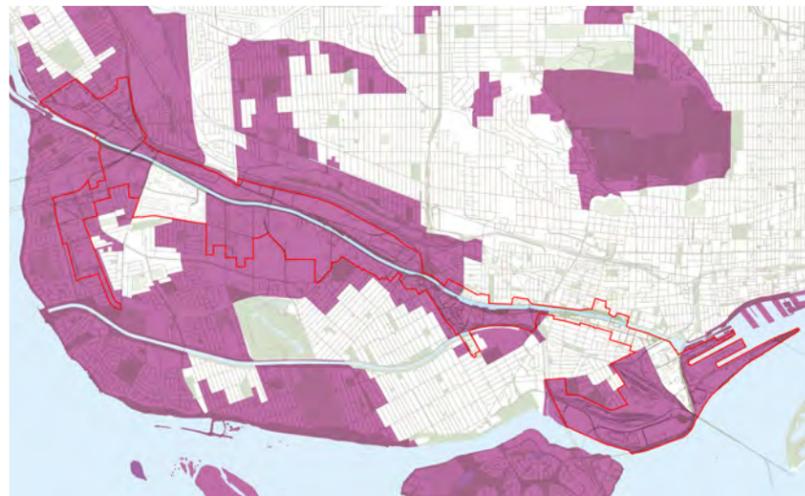
Vulnérabilité sociale
(indicateurs : mères monoparentales / personnes sans diplôme / immigrants récents (2016-2021) / minorités visibles et autochtones)



Vulnérabilité économique
(indicateurs : besoin impérieux en logement (BIL) / situation de faible revenu selon la mesure du panier de consommation)



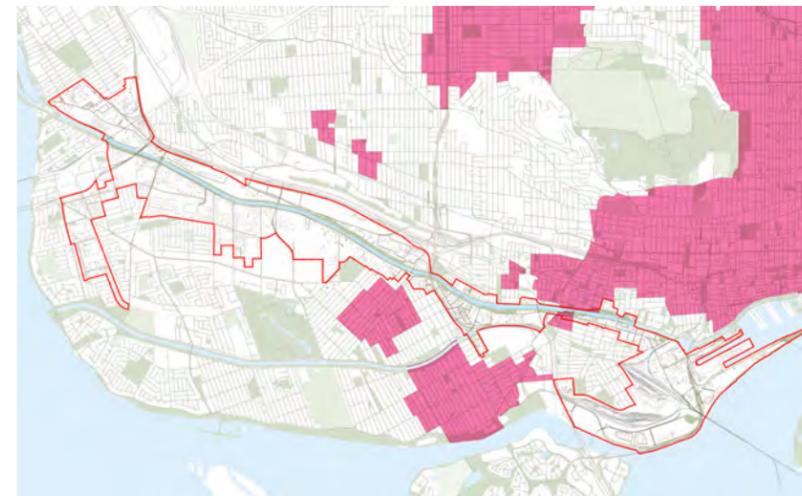
Vulnérabilité environnementale
(indicateurs : îlot de chaleur / canopée / pollutions atmosphérique, industrielle et sonore)



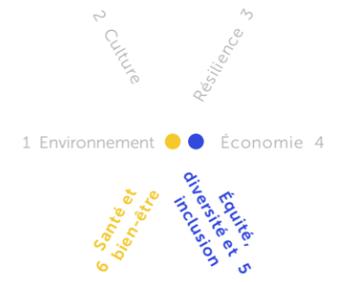
Vulnérabilité à l'accès aux ressources de proximité
(indicateurs : commerces alimentaires / organismes communautaires en développement social / pharmacies / écoles préscolaires et primaires / passage de transport en commun / nombre d'emplois accessibles en transport en commun)



Vulnérabilité à l'accès aux ressources de culture, sport et loisir
(indicateurs : bibliothèques et lieux culturels principaux / parcs / installations récréatives, sportives et culturelles extérieures)



Vulnérabilité à la sécurité urbaine
(indicateurs : méfaits / actes criminels / collisions routières)



(données ouvertes Ville de Montréal - 2023)

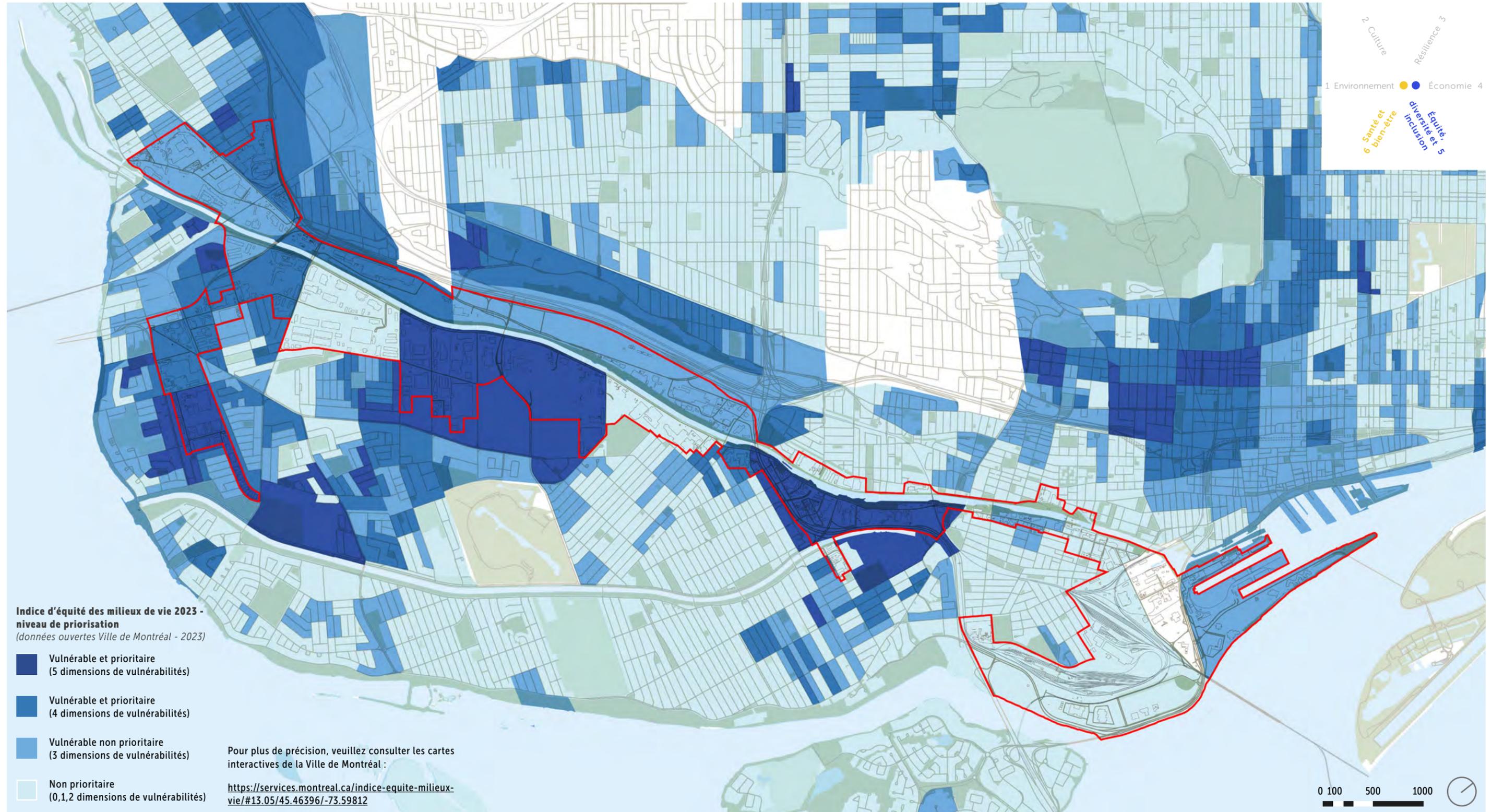
La cartographie à la page suivante cumule le nombre de vulnérabilités par secteurs.

Pour plus de précision, veuillez consulter les cartes interactives de la Ville de Montréal :

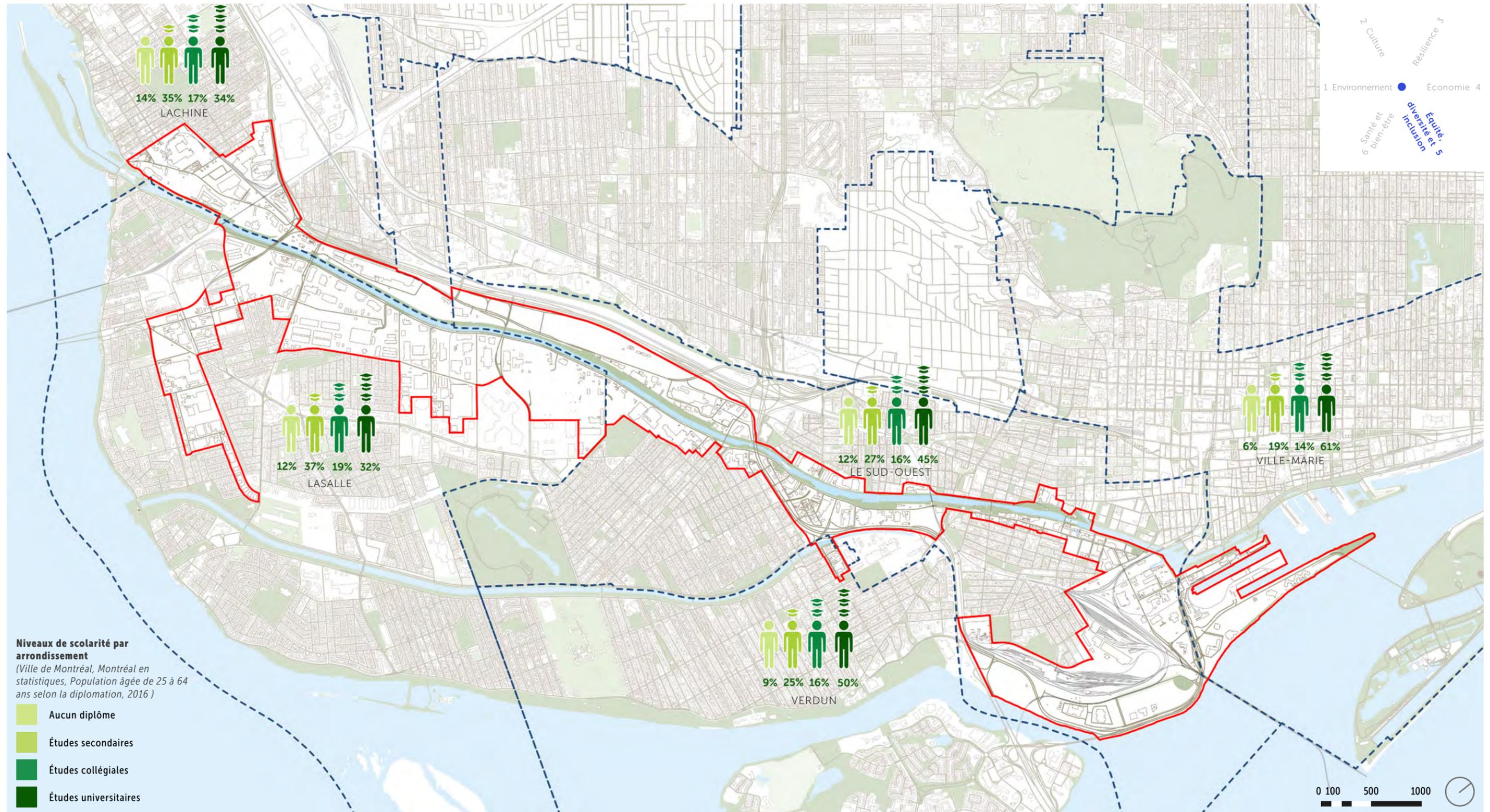
<https://services.montreal.ca/indice-equite-milieu-vie/#13.05/45.46396/-73.59812>



3.31 Indice d'équité des milieux de vie 2023 - niveau de priorisation

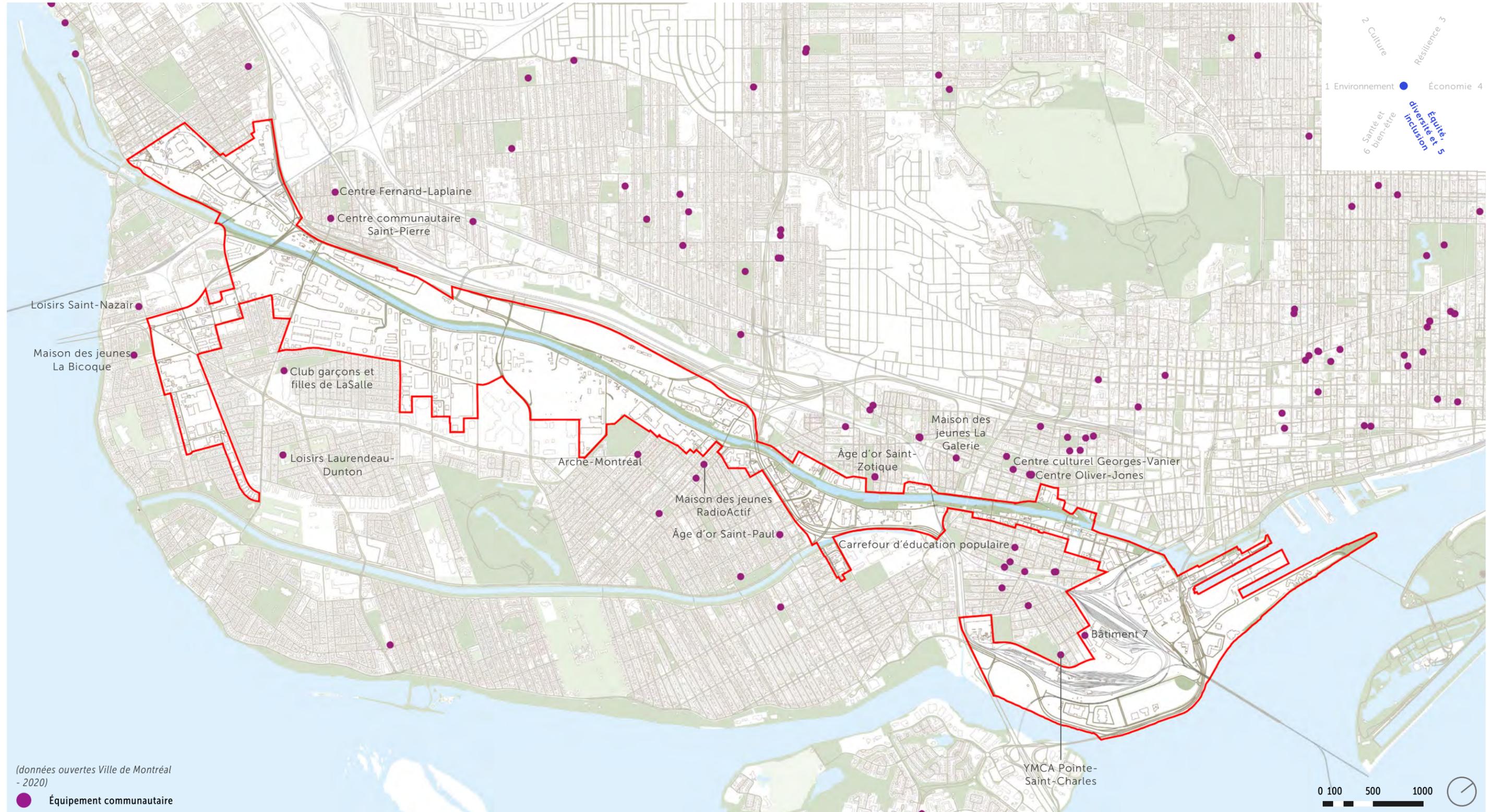


3.32 Niveaux de scolarité par arrondissement



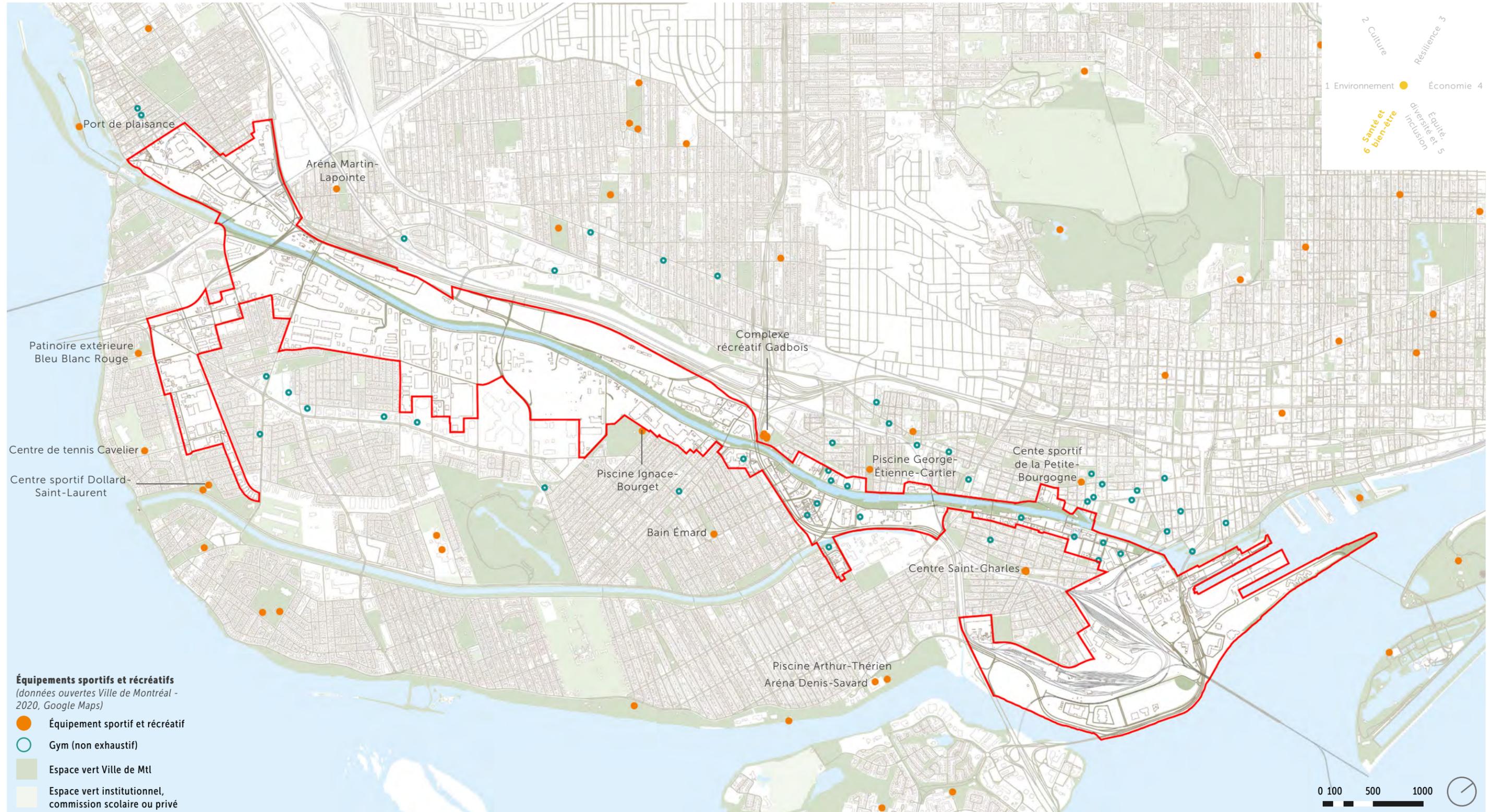


3.33 Équipements communautaires

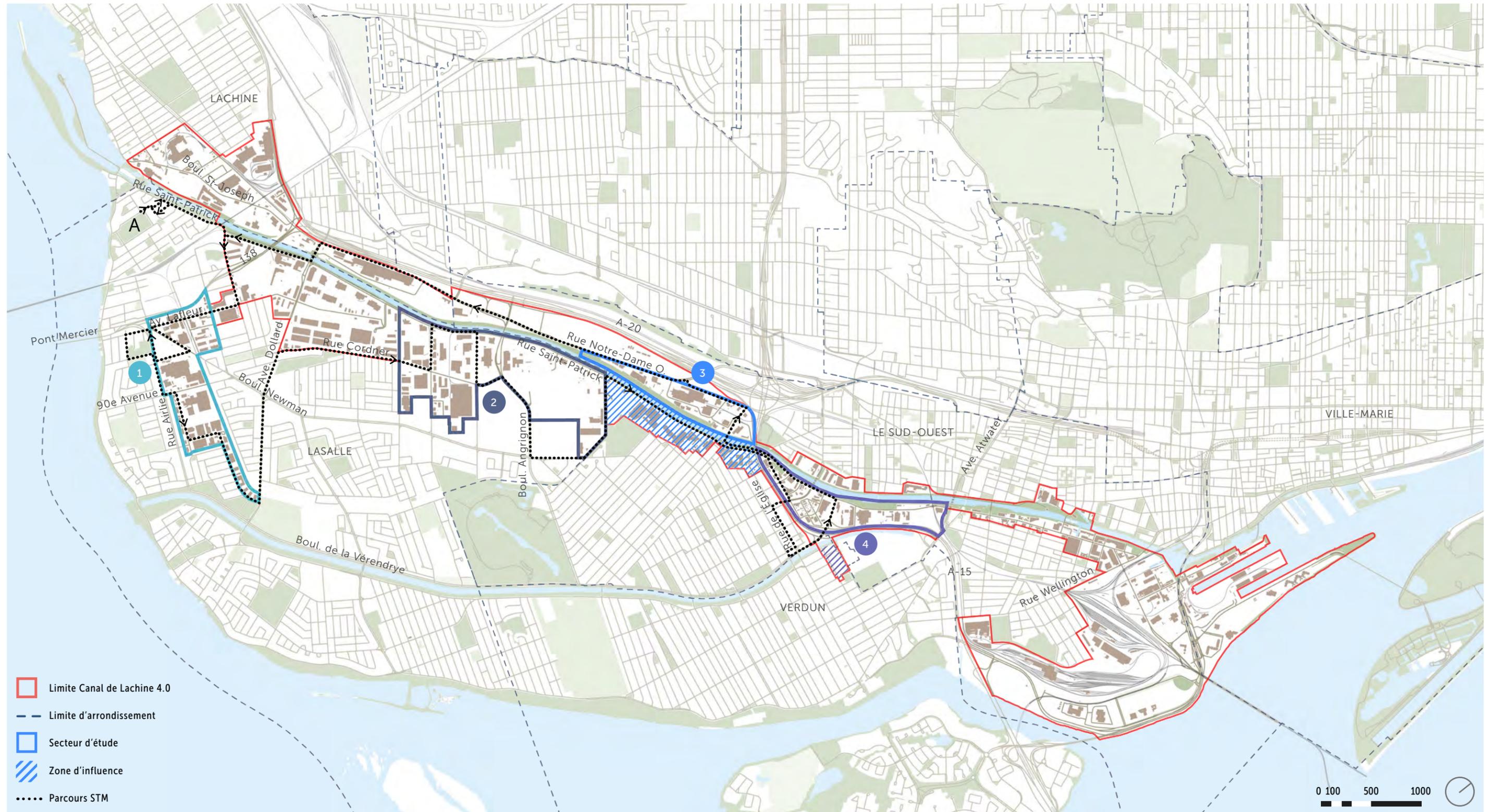




3.34 Équipements sportifs et récréatifs

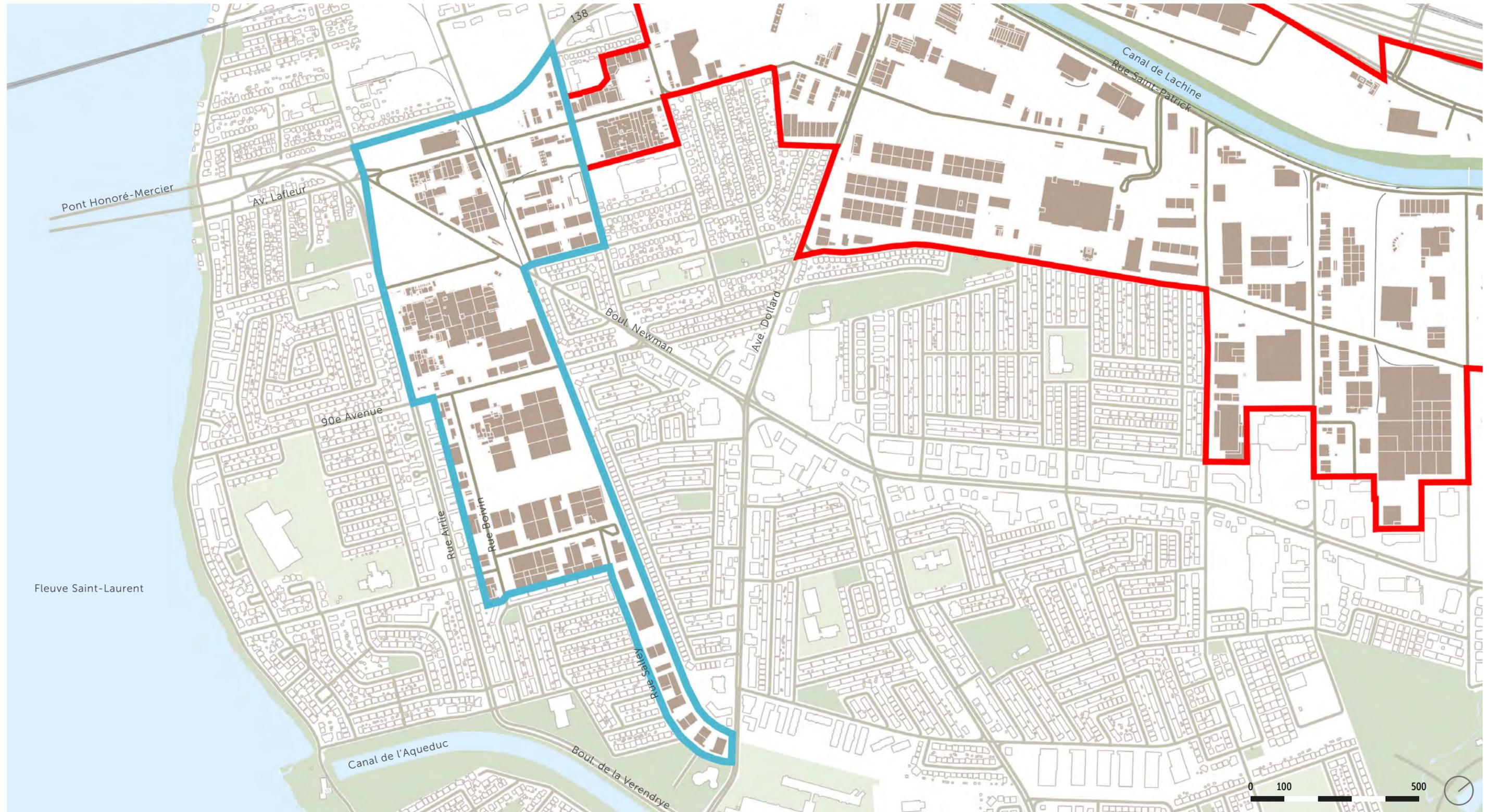


4 Charrette : secteurs d'étude



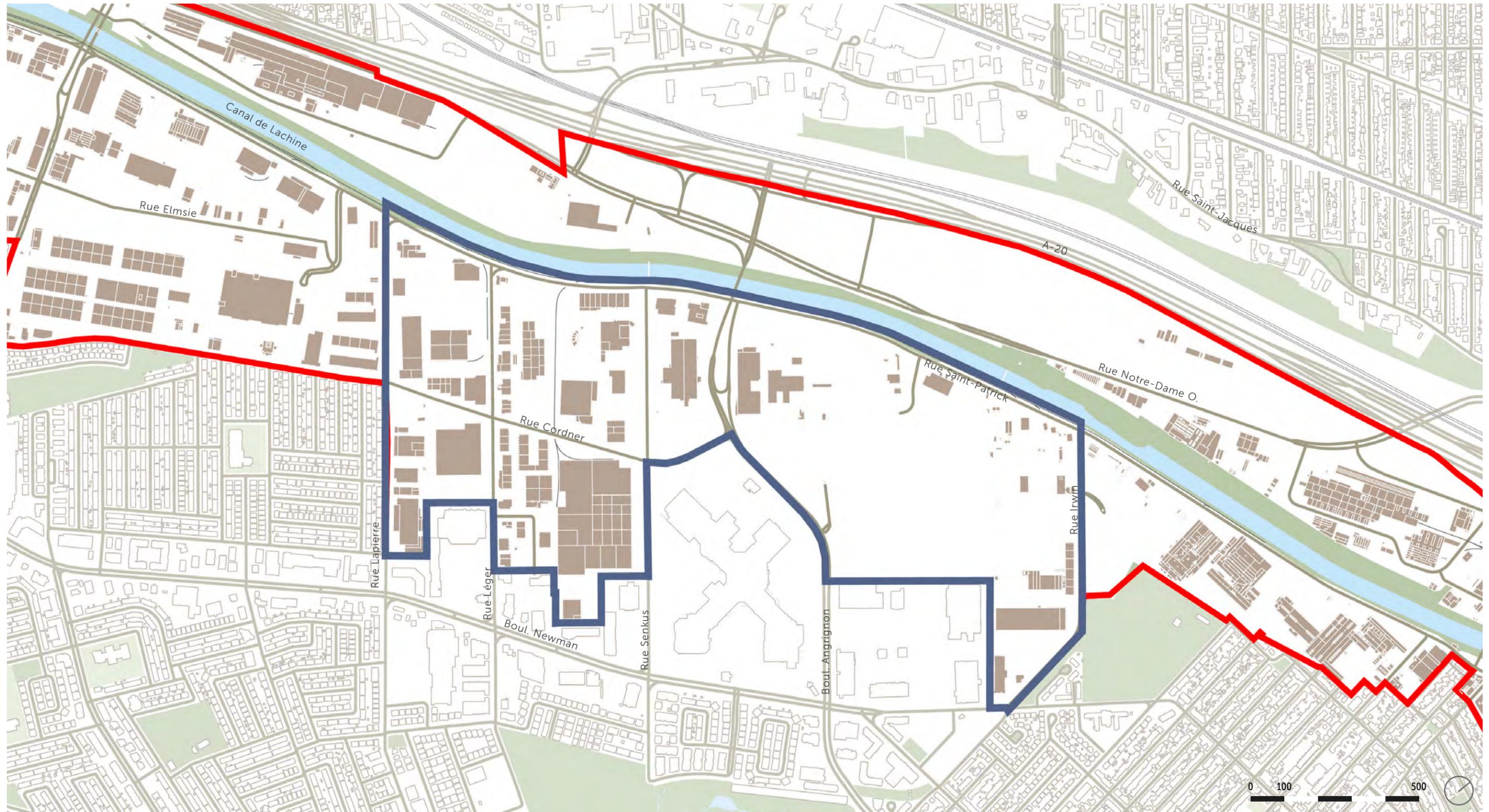


4.1 Site 1



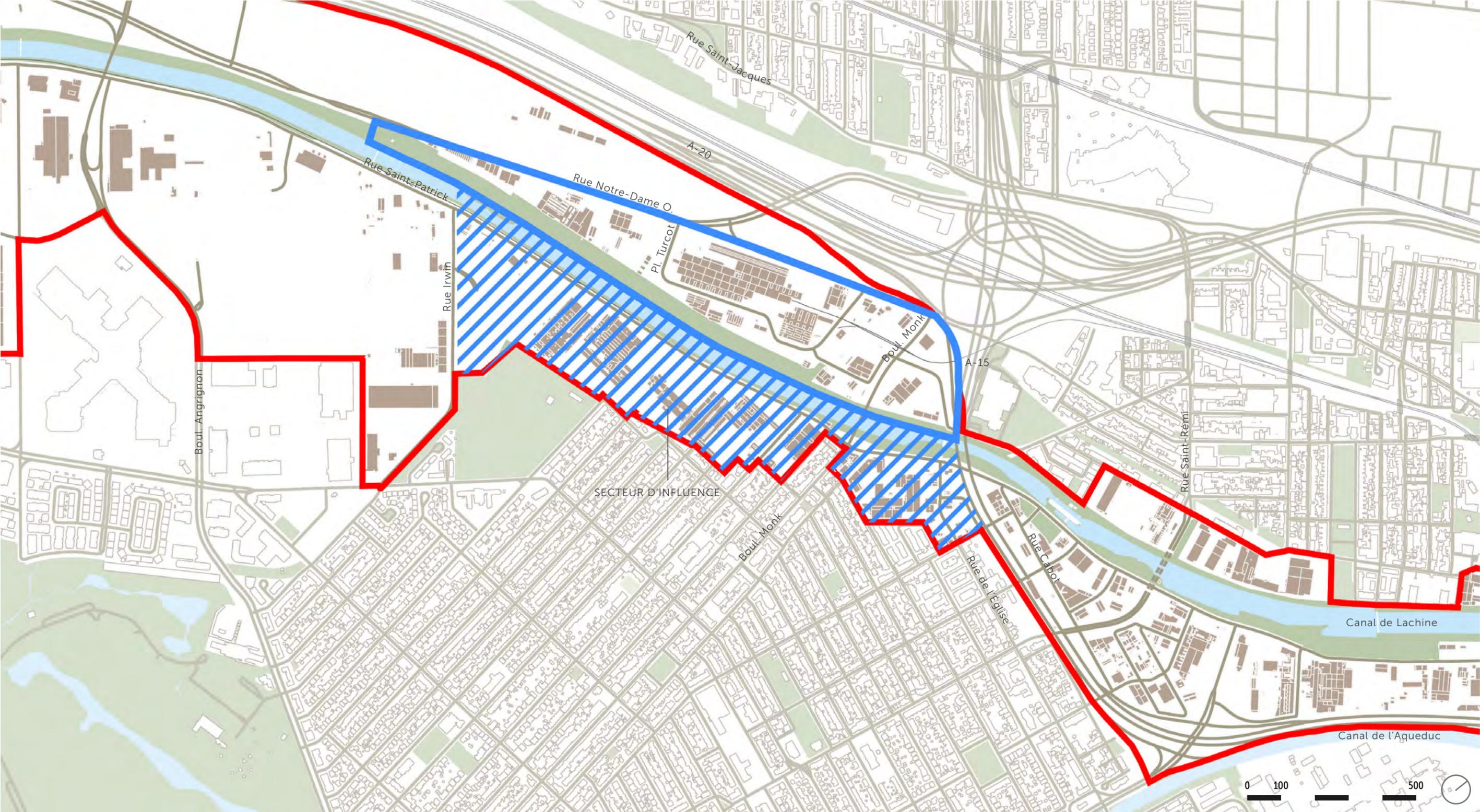


4.2 Site 2



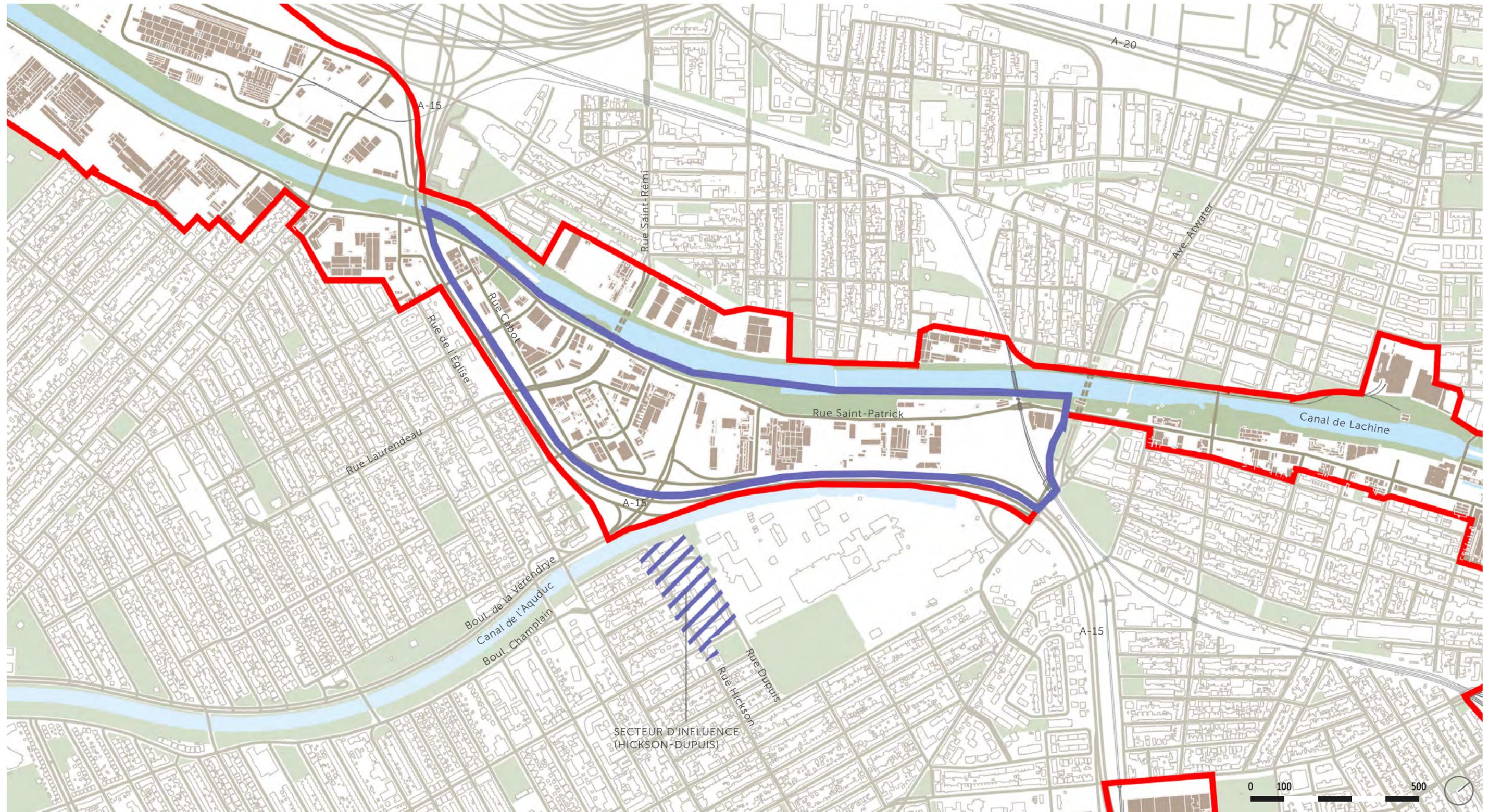


4.3 Site 3





4.4 Site 4



5 Notes de lecture

Anciens cours d'eau (traces de l'eau)

Valérie Mahaut, Université de Montréal

Définitions de base spécifiques à l'étude des anciens cours d'eau :

« Creux : creux qui suit un cours d'eau présent sur une ou plusieurs cartes historiques de notre banque de données géoréférencées, y compris les cartes les plus récentes mentionnant l'hydrographie actuelle. Le tracé des creux relève d'une interprétation de l'auteure : leur tracé correspond à la ligne du creux altimétrique de 2009 (données les plus récentes), la plus proche de la plus ancienne mention historique d'un cours d'eau retenue par l'auteure.

Creux de raccord : creux qui relie deux portions, séparées par manque de données, de creux tracés selon la définition ci-dessus, afin que le réseau hydrographique ne présente pas de discontinuité incongrue. Le tracé des creux de raccord correspond le plus souvent à une ligne droite par défaut d'information.

Creux de déviation : portion d'un cours d'eau se retrouvant sur plusieurs cartes historiques qui suit un lit différent de celui que nous interprétons comme celui potentiellement du XVIIe siècle mais que nous considérons comme importante à mentionner. Il s'agit essentiellement de probables déviations ou de nouveau bras de cours d'eau, naturels ou artificiels.

Creux marécageux : zone interprétée comme une ancienne zone humide (marécage, marais, tourbière). Les zones humides peuvent être perchées, occupant des cols évasés ou des zones planes à la tête des cours d'eau. Le tracé des limites des bassins versants y est alors difficile parce que les écoulements sont aussi souterrains.

Le tracé des crêtes (lignes de partage des eaux) relève d'une interprétation de l'auteure, selon les données altimétriques de 2009, les tracés des creux, le tracé des mentions historiques des cours d'eau et en faisant abstraction des mouvements de sol ponctuels liés à la présence d'infrastructures telles que les canaux, les chemins de fer, les décharges, les carrières, les autoroutes et certaines voiries majeures, les remblais connus de l'auteure.»

<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/16314>

Pourcentage de surfaces minérales et végétales

Données ouvertes Ville de Montréal

Extrait Méthodologie :

« Chaque surface a été regroupée en quatre catégories : minérale, végétale, eau de surface et non classifiée. Dans la catégorie minérale, on retrouve l'asphalte, le béton, le gravier, l'agrégat, le pavé, le granit, le bâtiment et le non végétalisé. Et, dans la catégorie végétale, il y a les fosses de plantation sur rue et les surfaces végétalisées. Le No Data a été regroupé dans la catégorie non classifiée (notamment, les zones ombragées). Une fois les surfaces identifiées par catégorie, les polygones ont été fusionnés pour former qu'un seul polygone par catégorie. »

« AVERTISSEMENT : Les matériaux de surface sont classés en surfaces végétales et en surfaces minérales sans tenir compte de leur perméabilité. Les méthodes d'identification des matériaux de surface ne permettent pas de déterminer leur porosité ou leur compaction. Un faible pourcentage des surfaces minérales correspond donc à des surfaces minérales perméables. »

<https://donnees.montreal.ca/dataset/taux-vegetalisation-mineralisation-surfaces>

Indice d'équité des milieux de vie - 2023

Données ouvertes Ville de Montréal

Extrait Méthodologie :

« Dimension sociale : Cette dimension fait référence à la concentration de conditions sociales des populations qui peuvent constituer des barrières à l'intégration et à l'inclusion sociale. Elle englobe 4 indicateurs qui traduisent des facteurs de vulnérabilité sociale soit, la proportion de familles monoparentales dont le parent est une femme, la proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence, la proportion de personnes ayant récemment immigré au Canada et la proportion de population appartenant à un groupe de minorités visibles et autochtones.

Dimension économique : La dimension économique regroupe les indicateurs en lien avec la situation de pauvreté matérielle et les conditions de logement des ménages locataires. Elle regroupe les indicateurs de la pauvreté selon le seuil de la mesure de consommation (MPC) et les besoins impérieux en matière de logement (BIL)6.

Dimension environnementale : La dimension environnementale caractérise le niveau d'exposition aux nuisances environnementales des individus. Elle permet de mesurer les disparités territoriales en matière d'exposition à la chaleur, de la pollution sonore et atmosphérique. Elle regroupe 5 indicateurs : l'indicateur d'ilot de chaleur, l'indicateur de canopée, l'indicateur de proximité des grandes artères et des autoroutes, des niveaux sonores et des zones industrielles.

Dimension de l'accès aux ressources de proximité :

La dimension de l'accès aux ressources de proximité caractérise la présence et l'offre de ressources urbaines et d'équipements collectifs. Elle tient compte d'une variété d'établissements et d'infrastructures qui répondent à différents besoins des individus : alimentation, santé, éducation, transport, opportunités économiques et communautaires. Cette dimension regroupe 6 indicateurs d'accessibilité : l'accès aux commerces alimentaires, aux pharmacies, aux écoles primaires et préscolaires publiques, aux passages de transport en commun, aux opportunités d'emplois et aux organismes communautaires.

Dimension de l'accès aux ressources de culture, sport et loisir : La dimension de l'accès aux ressources de culture, sport et loisir caractérise la présence et l'offre d'aménités urbaines et d'équipement collectifs liés aux besoins des individus en matière de culture, de sport et de loisir. Cette dimension regroupe 3 indicateurs d'accessibilité : l'accessibilité aux bibliothèques et aux lieux culturels, aux parcs et espaces verts ainsi qu'aux installations récréatives, sportives et culturelles extérieures.

Dimension sécurité urbaine : La dimension de sécurité urbaine a pour objectif de modéliser les iniquités territoriales en lien avec le sentiment de sécurité des populations montréalaises. En ce sens, 2 grands enjeux se trouvent représentés : la sécurité face aux actes criminels et la sécurité face aux collisions routières. Afin de différencier les actes criminels selon leur niveau de gravité, l'enjeu de la sécurité face aux actes criminels est mesuré grâce à deux indicateurs, l'indicateur des méfaits et l'indicateur des actes de plus grande gravité. L'enjeu de la sécurité face aux collisions routières est quant à lui mesuré avec un indicateur de collision routière.»

<https://services.montreal.ca/indice-equite-milieux-vie/#13.05/45.46396/-73.59812>